



Confédération internationale des sages-femmes

Rapport annuel et financier 2020

Confederación Internacional de Matronas

Informe anual y financiero 2020

« Pendant la pandémie de COVID 19, nous avons renforcé le soutien aux sages-femmes qui défendent les droits des parturientes et nous avons rassemblé les pratiques fondées sur des données probantes dans une section spéciale du site internet de l'ICM et nous les avons communiquées à chaque occasion. »

Table des matières

La Vision de l'ICM	6
La Mission de l'ICM	6
Message de la Présidente	7
1. Introduction	11
1.1 Présentation générale	11
1.2 Gouvernance	11
1.2.1. Membres du conseil d'administration de l'ICM jusqu'au 26 juin 2020	12
1.2.2. Membres du conseil d'administration de l'ICM depuis le 26 juin 2020	12
1.2.3. Réunions du conseil d'administration	14
1.2.4. Structure organisationnelle	14
1.3. Opérations	16
1.4 Commissions permanentes de l'ICM	16
2. COVID-19	20
2.1. Ressources sur le site internet de l'ICM	21
2.2. Appels à l'action	21
2.3. Appli accouchement sans danger	21
2.4. Réunion virtuelle du Conseil	22
2.5. Report du Congrès triennal	22
2.6. Activités liées à la COVID 19	22
2.7. Recherche sur la COVID 19	22
3. Durabilité et renforcement de l'ICM	24
3.1. Soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida)	24
3.2. Soutien financier supplémentaire	24
4. Activités fondamentales	25
4.1 Adhésions	25



4.2 Renforcement des associations membres	25	7. Perspectives d'avenir	51
4.3 Conférences et réunions régionales :	26	8. Aperçu financier	53
4.3.1 Réunions régionales en avril	26	8.1. Résumé exécutif	53
4.3.2 Réunions régionales en mai	26	8.2. Résumé des recettes et des dépenses 2020	54
4.3.3 Réunions régionales en octobre-novembre	26	8.3. Politique concernant l'actif disponible	54
4.4 Réunion triennale du Conseil	26	8.4. Politique en matière de réserves	54
Plateforme en ligne du Conseil	27	8.5. États financiers	56
4.4.1 Développement de la stratégie triennale	27	8.5.1. Bilan au 31 décembre 2020	56
4.4.2. Élection des membres du conseil d'administration	29	8.5.2. État des recettes et des dépenses pour 2020	57
4.4.3. Sélection des deux meilleures candidatures pour coorganiser le Congrès triennal 2026	29	8.5.3. Aperçu des flux de trésorerie (par la méthode indirecte)	58
4.5 Collaborations avec les partenaires	29	8.5.4. Notes générales accompagnant le bilan et l'état des recettes et des dépenses	58
4.5.1. Année des sages-femmes et du personnel infirmier (YONM)	29	8.5.5. Notes d'informations sur le bilan	61
4.5.2. Webinaires Stronger Together (l'union fait la force)	30	8.6. Droits, obligations et accords hors bilan	69
4.5.5. Réunion de la triade OMS, ICM, CII	30	8.6.1. Obligations financières annuelles	69
4.6 Préparatifs du 32e Congrès triennal de l'ICM	31	8.6.2. Congrès triennal 2020 à Bali	69
4.7 Représentation	31	8.6.3. Report du Congrès de 2020 à 2021	70
4.7.1. La 73e Assemblée mondiale de la santé (AMS)	31	8.6.4. Congrès triennal 2023 Abou Dabi	71
4.7.2 Autre représentation	31	8.6.5. Activités quotidiennes de l'ICM	71
4.8 Communications et plaidoyer	33	8.6.6. Autres considérations	72
4.8.1 Site internet	33	8.7. Affectation du résultat	73
4.8.2 Bulletin d'information	33	8.8. Notes d'informations sur l'état des recettes et dépenses	73
4.8.3 Médias traditionnels	34	8.8.1. Revenu de base de l'ICM	73
4.8.4 Réseaux sociaux	34	8.8.2. Revenus de subventions, de dons et parrainages	73
4.8.5 Points marquants en matière de communication et de plaidoyer	34	8.8.3. Recettes provenant de la collecte de fonds	74
5. Projets et programmes	37	8.8.4. Revenus des fonds et des réserves	74
5.1. Renforcer les services de pratique sage-femme (SMS)	37	8.8.5. Autres revenus	74
5.2. Le projet 50 000 Joyeux anniversaires	39	8.8.6. Frais de personnel	74
5.3. More Happy Birthdays (D'autres Joyeux anniversaires) au Rwanda	41	8.8.7. Conseil d'administration et représentation	75
5.4. Kit pour sages-femmes de Direct Relief	41	8.8.8. Services professionnels	75
5.5. Renforcement des services de sages-femmes	42	8.8.9. Bureau général	76
5.6. Programme des jeunes sages-femmes leaders	43	8.8.10. Événements et Programmes	76
5.7. Prix de l'ICM, ambassadrices du programme Touch et sages-femmes en action, Prix ICM et J&J 2020	43	8.8.11. Fonds et réserves	77
5.8. Projet sur l'histoire de l'ICM	45	8.8.12. Revenus et coûts financiers	78
6. Rapports régionaux	45	8.9. Résumé du budget 2021	79
6.1. Afrique	45	8.10. Autres informations	80
6.2 Amérique	47	8.10.1. Statuts	80
6.3 Méditerranée orientale	48	8.11. Avis des commissaires aux comptes indépendants	81
6.4 Europe	48	Annexe 1 : Membres des commissions permanentes	84
6.5 Asie du Sud-Est	49	Commissions permanentes : Formation, Réglementation, Recherche	84
6.6 Pacifique occidentale	50	Commission du programme scientifique et professionnel (SPPC)	85
		Commission des finances et de la gestion des ressources (FiRe)	85

La Vision de l'ICM

L'ICM envisage un monde où chaque femme en âge de procréer aurait accès à des soins prodigués par une sage-femme pour elle et son nouveau-né.



La Mission de l'ICM

Renforcer les associations membres et faire progresser la profession de sage-femme dans le monde entier en mettant en avant les sages-femmes autonomes en tant que prestataires de soins idéales pour s'occuper des femmes en âge de procréer et pour encourager un accouchement normal, afin d'améliorer la santé reproductive des femmes ainsi que la santé de leurs nouveau-nés et de leurs familles.

Message de la Présidente

Cette année promettait d'être une source d'inspiration pour nos 143 associations membres et plus d'un million de sages-femmes dans le monde. Après tout, 2020 marquait la fin (2017-2020) et aussi le début (2020-2023) du cycle triennal de l'ICM, ce que nous avons l'intention de célébrer lors de notre 32e Congrès triennal à Bali, en juin. Et cette promesse s'est concrétisée, mais pas tout à fait de la manière dont nous nous y attendions tous. Cela nous a rappelé une vérité que toutes les sages-femmes connaissent bien : l'avenir est imprévisible et sur le chemin de la vie, nous devons chérir chaque jour et saisir chaque occasion qui se présente.

À l'appel de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), cette année a commencé par la célébration internationale du plus vaste groupe de personnels de santé au monde, une main-d'œuvre principalement féminine : les sages-femmes et le personnel infirmier. L'Année des sages-femmes et du personnel infirmier (YONM) a permis de mieux faire connaître les sages-femmes en tant que professionnelles autonomes. Lors de différents événements mondiaux, régionaux et nationaux, le rôle déterminant des sages-femmes dans la santé sexuelle et reproductive et le bien-être des femmes, des bébés et de leurs communautés a été honoré et réaffirmé. Ces célébrations ont pris une tout autre forme lorsque, le 11 mars, le Dr Tedros, directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a déclaré une pandémie mondiale suite à la propagation planétaire de la COVID 19.

L'ICM a réagi et s'est adaptée rapidement. Toutes nos décisions se sont basées sur trois principes fondamentaux : premièrement, la volonté de ne pas nuire à nos membres, à nos partenaires et à notre organisation ; deuxièmement, continuer à faire avancer l'ICM ; et troisièmement, profiter de toutes les nouvelles opportunités.

Nous avons travaillé en collaboration étroite avec nos partenaires et nos membres pour permettre aux sages-femmes de rester en sécurité tout en prodiguant des soins excellents et respectueux aux femmes. Nous avons renforcé le soutien aux sages-femmes pour défendre les droits des femmes qui accouchaient pendant la pandémie de COVID 19 et nous avons rassemblé les pratiques fondées sur des données probantes dans une section spéciale du site internet de l'ICM et nous les avons communiquées à chaque occasion. Dans un premier temps, le 32e Congrès triennal de l'ICM a été reporté à 2021, puis, au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie, il a été transféré à un Congrès triennal virtuel qui se tiendra en juin 2021.

Le 5 mai, Journée internationale de la sage-femme, notre directrice générale a participé à un webinaire en direct sur Facebook avec notre partenaire, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNPFA) (région Asie et Pacifique), où elle a parlé du rôle des sages-femmes pendant la crise de la COVID 19. Nos communications et interactions avec nos associations membres ont augmenté de façon constante, par le biais de réunions régionales sur Zoom, en avril, pour discuter de la façon dont l'ICM pourrait soutenir ses membres pendant la pandémie de COVID 19 et en mai, pour préparer la réunion virtuelle du Conseil. Lors de cette réunion virtuelle, nous avons remercié le conseil d'administration 2017-2020 et accueilli la nouvelle équipe 2020-



Message de la Présidente

Franka Cadée

2023. Nos membres ont demandé qu'un soutien régional plus ciblé soit intégré dans notre travail opérationnel de base. Nous avons entamé ce processus par la mise en place d'équipes de soutien régionales au bureau central, chargées de travailler en étroite collaboration avec les membres régionaux du conseil d'administration et les associations membres régionales. Dans l'optique d'une organisation plus inclusive et plus durable, les membres du Conseil ont voté pour une représentation égale des régions au sein du conseil d'administration, qui prendra effet en 2023.

Le conseil d'administration, en collaboration avec le personnel du bureau central dirigé par Sally Pairman, met à profit les divers confinements à travers le monde pour réaliser certaines tâches administratives nécessaires au sein de l'ICM. Nous sommes en train de procéder à un examen approfondi et à un alignement des politiques et processus de gouvernance et de fonctionnement de l'ICM. Cette réforme bénéficie du généreux soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), dont la décision d'investir dans nos activités fondamentales démontre qu'elle a conscience du travail essentiel réalisé par les sages-femmes pour un monde de demain sous le signe de la santé. Nous sommes ravis que bon nombre de nos partenaires mondiaux nous prodiguent eux aussi ce soutien et partagent cette compréhension et nous sommes très heureux de recevoir une subvention de Direct Relief pour notre financement de base. La Fondation Bill et Melinda Gates (FBMG) continue de soutenir et de défendre le travail de l'ICM, comme elle l'a démontré en lui octroyant une généreuse subvention complémentaire. Ces fonds ont marqué le coup d'envoi du processus de renforcement de l'ICM. Renforcer l'ICM bénéficiera à tous et en travaillant main dans la main, sur un pied d'égalité, le conseil d'administration, le bureau central et les associations membres de l'ICM peuvent se tenir aux côtés des femmes et ouvrir la voie vers 2030, la Décennie de la sage-femme !

Enfin, comme beaucoup d'entre vous, la présence et le contact humain des autres sages-femmes vont beaucoup me manquer pendant notre Congrès. Cependant, il est réconfortant de savoir que de par sa nature virtuelle, le Congrès triennal de juin 2021 permettra d'accueillir un nombre beaucoup plus important de sages-femmes, ce qui en fera le plus grand rassemblement virtuel de sages-femmes que le monde ait jamais connu. À très bientôt !

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Franka Cadée'.

Franka Cadée

Présidente



Valeurs de l'ICM

- Nous renforçons et développons les capacités des sages-femmes et des associations de sages-femmes afin que les sages-femmes puissent mieux soutenir les femmes et fournir des soins SSRMNEA de qualité
- Nous travaillons au niveau local, régional et mondial avec nos associations de sages-femmes membres et au nom des sages-femmes qu'elles représentent
- Nous travaillons en partenariat avec d'autres pour faire progresser la profession de sage-femme
- Nous adoptons une approche fondée sur les droits
- Nous encourageons et privilégions la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion
- Nous fondons nos décisions sur des informations et des données probantes
- Nous agissons de manière responsable, avec intégrité et redevabilité

1. Introduction

Ce rapport présente dans les grandes lignes les principales activités entreprises en 2020 par la

Confédération internationale des sages-femmes (ICM)
Koninginnegracht 60, 2514 AE, La Haye
Enregistrement à la chambre de commerce : 27286042
Il sert de contexte au rapport financier de la section huit.

1.1. Présentation générale

La Confédération internationale des sages-femmes (ICM) est une organisation non gouvernementale qui soutient, représente et œuvre à renforcer les associations professionnelles de sages-femmes à travers le monde. Fin 2020, l'ICM comptait 143 associations de sages-femmes membres, qui représentent 124 pays sur chaque continent. L'ICM est organisée en six régions (y compris sept sous-régions). À savoir :

1. Afrique (anglophone et francophone)
2. Amérique (Amérique du Nord et Caraïbes et Amérique du Sud)
3. Pacifique occidental
4. Méditerranée orientale
5. Asie du Sud-Est
6. Europe (Nord, Centre et Sud)

Par l'intermédiaire de ces membres, l'ICM parle au nom de plus d'un million de sages-femmes dans le monde.

L'ICM accomplit la plupart de son travail par le biais de ses membres et en collaboration étroite avec d'autres organisations internationales comme l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNPFA) et d'autres agences des Nations Unies ; des associations professionnelles de la santé comme la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO), l'Association internationale de pédiatrie (AIP), et le Conseil international des infirmières (CII) ; des organisations gouvernementales comme l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) ; des organisations non gouvernementales et des groupes de la société civile tels que la White Ribbon Alliance, Latter-day Saint Charities ; et des donateurs comme Laerdal Global Health, la Fondation Bill et Melinda Gates, Johnson and Johnson, Direct Relief et la Fondation MacArthur.

1.2. Gouvernance

L'ICM est dirigée par un Conseil international, l'organe de décision de l'organisation qui fixe l'orientation stratégique de l'ICM à chaque réunion triennale du Conseil. Le Conseil de l'ICM se compose de deux délégués de chaque association membre, et du conseil d'administration. Le conseil d'administration se compose du Comité exécutif (président/e, vice-président/e, trésorier/e) et de représentants régionaux de chacune des six régions de l'ICM (y compris sept sous-régions), soit 13 membres au total. Le Conseil de l'ICM élit le Comité exécutif tandis que des membres régionaux du conseil d'administration sont élus par les associations membres dans chaque sous-région et approuvés par le Conseil. Les membres du conseil d'administration sont nommés pour une durée de trois ans et peuvent être reconduits une fois dans leurs fonctions. Le directeur général ou la directrice générale assiste aux réunions du conseil d'administration sans droit de vote.

Le Comité exécutif, et plus spécifiquement le ou la président/e, travaille en relations étroites avec le directeur général ou la directrice générale pour mener à bien les orientations stratégiques approuvées par le Conseil et dont les priorités ont été définies par le conseil d'administration. Le conseil d'administration veille sur les finances et le développement des activités notamment sur les relations avec les partenaires mondiaux et régionaux, ainsi que sur la mobilisation des ressources, la gestion des risques et la planification.

1.2.1. Membres du conseil d'administration de l'ICM jusqu'au 26 juin 2020

Membres du conseil d'administration en 2020

Présidente :	Franka Cadée	Pays-Bas	Élue en juin 2017
Vice-présidente :	Mary Kirk	Australie	Élue en juin 2017 ; membre régional du conseil d'administration de 2011 à 2017 (deux triennats)
Trésorière :	Ingela Wiklund	Suède	Élue en juin 2017 ; membre régional du conseil d'administration de juin 2011 à juin 2017 (deux triennats)
Région Afrique			
Afrique francophone :	Fatoumata S Maiga Dicko	Mali	Élue en juin 2017
Afrique anglophone :	Jemima Dennis-Antwi	Ghana	Membre régional du conseil d'administration de juin 2014 à 2017 Reconduite en juin 2017
Région Amérique			
Amérique du Sud :	Sandra Oyarzo Torres	Chili	Membre régional du conseil d'administration de juin 2014 à 2017
Amérique du Nord et Caraïbes :	Emmanuelle Hébert	Canada	Élue en juin 2017
Région du Pacifique occidentale			
	Hatsumi Taniguchi	Japon	Élue en juin 2017
Région d'Asie du Sud-Est			
	Emi Nurjasmi Indomo	Indonésie	Élue en juin 2017
Région de Méditerranée orientale			
	Rafat Jan	Pakistan	Membre régional du conseil d'administration de juin 2014 à 2017 Reconduite en juin 2017
Région Europe			
Europe du Nord :	Trude Thommesen	Norvège	Élue en juin 2017

Europe centrale :	Serena Debonnet	Belgique	Membre régional du conseil d'administration de juin 2014 à 2017 Reconduite en juin 2017
Europe du Sud :	Rita Borg-Xuereb	Malta	Membre régional du conseil d'administration de juin 2014 à 2017 Reconduite en juin 2017

1.2.2. Membres du conseil d'administration de l'ICM depuis le 26 juin 2020

Membres du conseil d'administration en 2020

Présidente :	Franka Cadée	Pays-Bas	Élue en juin 2017, reconduite en juin 2020
Vice-présidente :	Sandra Oyarzo Torres	Chili	Élue en juin 2020 ; membre régional du conseil d'administration pour l'Amérique latine de 2014 à 2020
Trésorier :	Vitor Varela	Portugal	Élu en juin 2020
Région d'Afrique			
Afrique francophone :	Fatoumata S Maiga Dicko	Mali	Élue en juin 2017, reconduite en juin 2020
Afrique anglophone :	Hilma Shikwambi	Namibie	Élue en juin 2020
Région Amérique			
Amérique latine :	María Florencia Francisconi	Argentine	Élue en juin 2020
Amérique du Nord et Caraïbes :	Pandora Hardtman	USA/Guyane	Élue en juin 2020
Región del Pacífico Occidental			
	Ann Kinnear	Australie	Élue en juin 2020
Région d'Asie du Sud-Est			
	Emi Nurjasmi Indomo	Indonésie	Élue en 2017, reconduite en 2020
Région de Méditerranée orientale			
	Roa Altaweli	Arabie saoudite	Élue en juin 2020
Région Europe			
Europe du Nord :	Trude Thommesen	Norvège	Élue en juin 2017, reconduite en juin 2020
Europe centrale :	Lisa Apini-Welcland	Allemagne	Élue en juin 2020
Europe du Sud :	Victoria Vivilaki	Grèce	Élue en juin 2020

1.2.3. Réunions du conseil d'administration

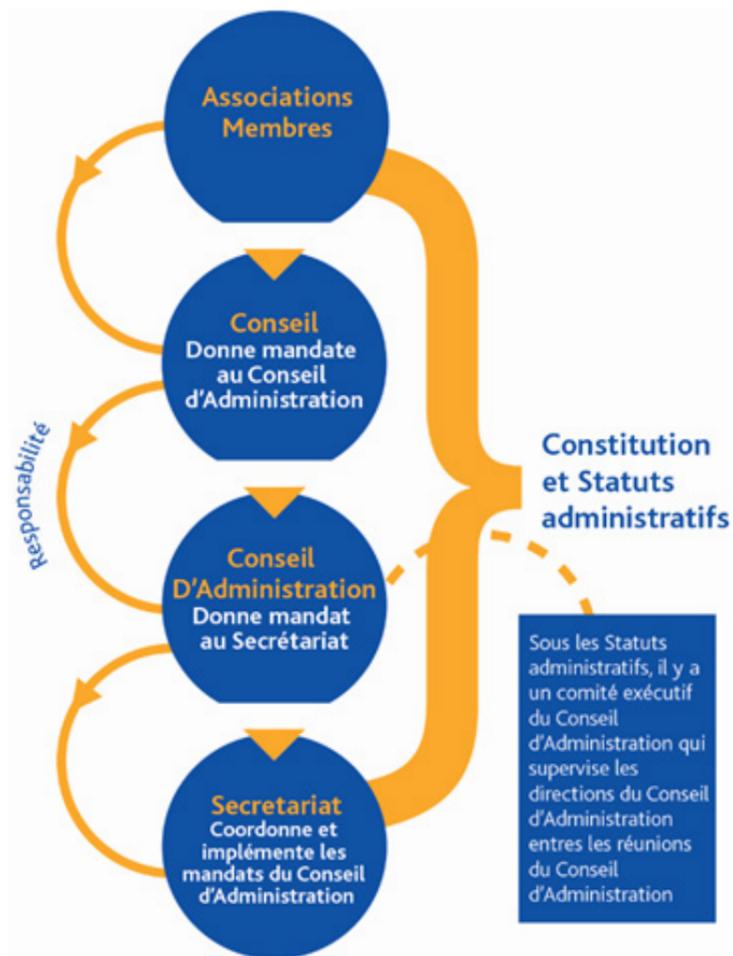
En raison de la pandémie de COVID 19, le conseil d'administration ne s'est pas réuni en présentiel cette année. Les réunions virtuelles du conseil d'administration ont eu lieu une fois par mois pendant toute l'année. Trois réunions supplémentaires du conseil d'administration ont eu lieu pour prendre une décision urgente au sujet de la pandémie de COVID 19 (en mars, septembre et octobre).

En octobre, les membres du conseil d'administration ont participé à une série de réunions et d'ateliers en ligne de quatre jours pour renforcer leurs connaissances et leurs compétences en matière de gouvernance générale, de gouvernance financière et de réseaux sociaux.

Tout au long de l'année et jusqu'en octobre, le Comité exécutif a organisé des réunions virtuelles tous les quinze jours. Par la suite, ces réunions ont eu lieu une fois par mois.

Au sein du conseil d'administration, trois nouvelles commissions ont été créées au cours de l'année : la commission des finances, de l'audit et des risques (FAR), la commission de la gouvernance et la commission régionale.

1.2.4. Structure organisationnelle



« Je n'ai jamais été aussi heureuse de ma vie depuis que j'ai commencé ma formation de sage-femme et je suis impatiente d'exercer mon métier et de réaliser tous les changements que nous souhaitons tous voir. »

- Alicia Burnett, étudiante sage-femme, Royaume-Uni.

1.3. Opérations

Personnel en 2020 :

- Directrice générale, Dr Sally Pairman
- Conseillère principale en pratique sage-femme, Ann Yates
- Directeur des programmes et du développement, Mike Fawcett (a quitté l'ICM en janvier)
- Conseillère en pratique sage-femme, Dr Florence West
- Coordinatrice de projet, Martha Bokosi (basée au Malawi)
- Responsable des communications, Molly Karp (depuis février ; basée au Canada)
- Responsable du plaidoyer, Ony Anukem (depuis juillet ; basée au Canada)
- Responsable des adhésions, Charlotte Renard
- Administratrice de la gouvernance et adjointe exécutive auprès de la directrice générale, Sigrid Engström
- Responsable du bureau et des achats, Morgane Schmidt
- Adjointe aux communications et aux opérations, Viviana Cubillos (a quitté l'ICM en février)

Consultants :

- Chef de projet (Projet SMS/Fondation Gates), Shree Mandke
- Comptable de projet (projet SMS/FBMG et 50 000 Joyeux anniversaires), Kate Harbour
- Chef de projet (Communications et plaidoyer, mobilisation des ressources), Rachel Firth (Global Office Consulting)
- Directeur financier, Hans Van Dongen
- Soutien au plaidoyer, à la communication et à la mobilisation des ressources, Global Office Consulting

1.4. Commissions permanentes de l'ICM

L'ICM compte cinq commissions permanentes composées de membres élus et nommés, qui fournissent des avis au conseil d'administration et mènent des activités spécifiques en son nom. Les activités des commissions permanentes en 2020 sont résumées à la suite. Vous trouverez le nom des membres de chaque commission à l'Annexe 1 de ce document.

Commission permanente sur la formation (ESC)

Activités clés

1. Participation à toutes les réunions de la Commission du programme scientifique et professionnel de l'ICM. Coprésidente de la commission sur la formation, Mieke Embo.
2. La commission sur la formation a mis à jour les résumés de l'ESC pour la conférence en ligne. Trois des quatre ateliers acceptés peuvent adopter un format virtuel.

3. Soumission de commentaires à l'ICM sur le projet de mise à jour des normes globales pour la formation de l'ICM.
4. Révision des énoncés de position de l'ICM et commentaires transmis à l'ICM.
5. Réunion des membres de l'ESC : 11/2/2020.
6. En décembre, certains membres de la commission ont participé à une réunion sur Zoom portant sur l'analyse des besoins de l'ICM en matière de programmes de formation des sages-femmes avant l'entrée en service.
7. Présence et participation à des activités de formation mondiales.

Commission permanente sur la recherche (RSC)

Activités clés

1. La commission s'est réunie six fois en 2020, parfois en journée et parfois en soirée pour tenir compte des différentes zones géographiques.
2. La composition des membres est restée inchangée et toutes les régions de l'ICM sont représentées à l'exception de la région de la Méditerranée orientale qui n'a toujours pas de représentant. Les efforts mis en œuvre pour remplir ce poste sont restés vains jusqu'à présent. Un certain nombre de membres ont terminé leur mandat et ont sollicité un second mandat. La commission attend la confirmation du Comité exécutif et du conseil d'administration de l'ICM concernant ses futurs termes de référence.
3. Activités en collaboration avec le conseil d'administration et le bureau central de l'ICM :
4. Examen et sélection des lauréats des prix 2020 ICM/Johnson & Johnson et Marie Goubran pour la recherche.
5. Achèvement des énoncés de position de l'ICM assignés par l'ESC.
6. Coprésidence de la Commission du programme scientifique et professionnel de l'ICM.
7. Les plans pour la tenue des ateliers au Congrès de Bali ont été modifiés en raison du report, puis du transfert du Congrès au format virtuel, dus à la COVID 19.
8. Les coprésidentes de la RSC représentent l'ICM à la Quality Maternal and Newborn Care Research Alliance (Alliance pour la recherche sur les soins maternels et néonataux de qualité), présidée par Holly Kennedy. L'une des coprésidentes de la RSC a assisté à toutes les réunions. L'objectif du groupe est de faire progresser la qualité des soins maternels et néonataux par la recherche, y compris la contribution des sages-femmes sur une plateforme internationale.
9. Les membres de la RSC ont reconnu le potentiel et l'expertise du groupe pour mener une petite étude sur les besoins de formation des sages-femmes visant à faire progresser ou soutenir la recherche au niveau mondial. La COVID 19 et la nécessité de réviser les termes de référence de la RSC ont eu un impact sur l'avancement de cette tâche.



« Les sages-femmes font partie intégrante de la chaîne des soins de santé ; elles sont en première ligne et se battent pour surmonter les difficultés. Nous pratiquons des accouchements, nous prodiguons des soins postnatals et nous assurons le suivi de la mère et du bébé pour veiller à ce qu'ils soient en bonne santé. Nous fournissons des services de planning familial et nous vaccinons les bébés. Les sages-femmes se donnent pour mission de s'assurer de la survie et du bonheur des mères et de leurs bébés. Nous devons soutenir la pratique des sages-femmes en leur offrant une formation continue et un mentorat, en veillant à ce que les établissements de santé disposent de ressources suffisantes et en les payant correctement. »

- Harriet Nayiga, jeune sage-femme leader de l'ICM

Commission permanente sur la réglementation (RegSC)

Activités clés

1. Participation de la coprésidente, Karen Guilliland, à toutes les réunions de la Commission du programme scientifique et professionnel de l'ICM y compris aux modifications du programme dues à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le congrès de l'ICM à Bali (report puis transfert au format virtuel).
2. La Commission sur la réglementation a mis à jour l'atelier de la RegSC pour l'adapter à la conférence en ligne.
3. Vitor Varela, membre européen de la Commission sur la réglementation, a été élu trésorier de l'ICM.
4. Soumission de commentaires à l'ICM sur le projet de normes globales pour la formation de l'ICM.
5. En décembre, certains membres de la Commission ont participé à une réunion sur Zoom portant sur l'analyse des besoins de l'ICM en matière de programmes de formation des sages-femmes avant l'entrée en service.
6. L'Europe centrale a organisé une réunion en ligne avec les organismes européens de réglementation de la profession de sage-femme ; les organismes de réglementation de l'UE suivants y ont participé : Allemagne, Pays-Bas, Irlande, Royaume-Uni, Italie, France, Malte, Portugal, Suède.
7. Échange de points de vue avec l'Association européenne des sages-femmes (EMA). Sujets d'intérêt commun : mobilité des professionnels de la santé, impact du droit communautaire sur les sages-femmes, échange de points de vue sur les normes européennes harmonisées en matière de formation.

Commission du programme scientifique et professionnel (SPPC)

Activités clés

1. Participation à toutes les réunions électroniques de la Commission du programme scientifique et professionnel de l'ICM.
2. Le programme scientifique pour le Congrès triennal a été :
 - a. finalisé pour juin 2020
 - b. révisé et un programme provisoire achevé pour juin 2021 suite à la décision du conseil d'administration de reporter le Congrès de Bali à 2021.
3. Modifié et à nouveau révisé pour l'adapter au format virtuel suite à la décision du conseil d'administration de transférer le Congrès de Bali qui devait avoir lieu en présentiel en juin 2021 au format virtuel en raison de la pandémie actuelle de COVID 19.
4. Les présidents de toutes les sessions ont été désignés et affectés à leur session.
5. Les colloques et ateliers ont été revus pour s'assurer qu'ils convenaient à une présentation virtuelle.
6. Les présentateurs ont été reconfirmés.

7. Réponses aux questions posées par les auteurs des propositions, en particulier suite aux changements.
8. L'inclusion au programme de sujets en rapport avec la COVID 19 a été envisagée.
9. Prise en compte des fuseaux horaires pour programmer les sessions.

Les termes de référence de la SPPC ont été mis à jour par le conseil d'administration de l'ICM et notifiés au Conseil en juin. Le nombre de membres de la SPPC passera de 8 à 5/6 membres et le conseil d'administration désignera les membres en fonction de leurs compétences et de leur expérience. La mise en œuvre de ces changements est retardée et aura lieu après le Congrès triennal virtuel de 2021.

Commission des finances et de la gestion des ressources

Activités clés

Suite aux élections du nouveau conseil d'administration de l'ICM en juin 2020, une commission des finances, de l'audit et des risques (FAR) a été créée pour conseiller le conseil d'administration. Cela a entraîné des changements pour la commission de volontaires FiRe, dont les membres sont devenus membres inauguraux des « Amis de l'ICM », un groupe informel de sympathisants/conseillers externes. Les « Amis de l'ICM » seront contactés au cas par cas, et des réunions annuelles seront organisées pour faire le point sur les activités de l'ICM et maintenir le contact. La Commission FiRe s'est réunie une fois avec la commission FAR dans le cadre du processus de transfert.

2. COVID-19

Depuis le début de 2020, l'ICM suit de près l'évolution de la pandémie de COVID 19 et prend des mesures pour faire face aux préoccupations concernant ses effets sur les soins prodigués par les sages-femmes, sur les sages-femmes elles-mêmes et sur la santé et le bien-être des femmes et des nouveau-nés.

Tout au long de la pandémie, les femmes continuent à avoir besoin de soins pendant la grossesse et l'accouchement et les sages-femmes continuent à fournir ces soins, bien qu'elles doivent souvent faire face à des difficultés supplémentaires dues à la pandémie. La COVID 19 a montré au monde entier ce que nous observons quotidiennement au sein de notre communauté mondiale de sages-femmes : les sages-femmes sont essentielles pour les mères et les bébés. Grâce à l'ingéniosité et à la capacité d'adaptation des sages-femmes, de nombreuses femmes ont pu recevoir des soins essentiels, bien que de nombreuses sages-femmes aient perdu la vie après avoir contracté le virus. Beaucoup d'autres sont redéployées pour s'occuper de patientes atteintes de COVID 19, ce qui laisse certaines régions sans couverture maternité et augmente le stress que connaissent de nombreuses sages-femmes.

Les membres du conseil d'administration et le personnel de l'ICM ont été en contact régulier avec les associations membres de l'ICM pour comprendre leurs difficultés et pour soutenir leurs besoins, les innovations et les priorités dans le cadre de cette pandémie. Les témoignages des sages-femmes communautaires pendant cette période sont déchirants et révèlent un plus grand nombre de problèmes à la naissance, la réduction des taux d'allaitement, la discrimination sexuelle, la violence domestique, les violations des droits de l'homme, la surmédicalisation des

naissances, le manque d'équipement de protection pour les sages-femmes, ainsi que la peur et la désinformation, ce qui aboutit à une détresse croissante chez les femmes et les sages-femmes.

Dans le même temps, les sages-femmes ont pris des mesures pour surmonter ces difficultés là où elles le pouvaient et ont trouvé de nouveaux moyens de s'assurer que les femmes reçoivent quand même les soins dont elles ont besoin. Parmi ces innovations : visites à domicile, davantage de soins de proximité, accouchements à domicile, utilisation de la technologie (évaluations par téléphone et vidéo), équipements de protection fabriqués par les sages-femmes elles-mêmes et informations générées par les femmes et les sages-femmes.

En réponse à ces témoignages et à l'évolution mondiale de la pandémie, l'ICM a pris les mesures suivantes pour protéger et soutenir sa communauté mondiale de sages-femmes :

2.1. Ressources sur le site internet de l'ICM

Une nouvelle page de ressources sur la COVID 19 a été ajoutée au site internet de l'ICM pour communiquer des informations régulières, précises et à jour afin de soutenir les femmes, les sages-femmes et d'autres prestataires de soins de maternité pendant cette période incertaine et qui ne cesse d'évoluer

2.2. Appels à l'action

En partenariat avec l'UNFPA, l'ICM est unie et solidaire avec ses effectifs de sages-femmes dans le monde et lance une série d'[appels à l'action](#) pour les gouvernements, les décideurs, les donateurs et les établissements de santé afin d'assurer la protection des sages-femmes, des femmes et des nouveau-nés pendant la pandémie de COVID 19.

L'ICM a également publié une [déclaration](#) demandant aux gouvernements de fournir des équipements de protection individuelle aux sages-femmes, et une autre [déclaration](#) sur le maintien de soins maternels respectueux pendant la COVID 19

2.3. Appli accouchement sans danger

L'ICM et l'UNFPA, ainsi que la Maternity Foundation, l'Université de Copenhague et Laerdal Global Health, se sont associés pour soutenir le renforcement des capacités et la formation des sages-femmes en lançant l'application « Accouchement sans danger ». Cette application mobile, qui fournit des conseils visuels, cliniques et pratiques pour gérer les complications les plus courantes de l'accouchement, est déjà utilisée par des sages-femmes et d'autres personnels de santé qualifiés prodiguant des soins pendant l'accouchement dans plus de 40 pays du monde. Un nouveau module a été lancé en avril 2020. Son but est d'enseigner aux sages-femmes comment minimiser la propagation de la COVID-19, afin de se protéger et de protéger les femmes. L'outil numérique utilise des graphiques et des animations pour montrer aux sages-femmes comment prodiguer des soins pendant la grossesse et l'accouchement et les conseille sur l'accompagnement des mères allaitantes qui ont été testées positives à la COVID-19. Cette ressource est disponible en plusieurs langues et est régulièrement mise à jour conformément aux directives de l'OMS.

2.4. Réunion virtuelle du Conseil

Dans l'impossibilité de se rencontrer en personne et afin de continuer à faire avancer l'ICM, la réunion triennale du Conseil s'est tenue sous forme virtuelle en mai et juin. Le Conseil a identifié les principales priorités de la stratégie triennale 2021-2023 et a élu un nouveau conseil d'administration. Le conseil d'administration a dirigé la poursuite du développement de la nouvelle stratégie triennale qui sera lancée en janvier 2021.

Afin de soutenir la viabilité à long terme de l'ICM et de renforcer l'équité entre les membres, le Conseil a approuvé des changements dans la composition du conseil d'administration, qui prendront effet en 2023, ainsi qu'une nouvelle structure de cotisations qui sera mise en œuvre par étapes à partir de 2021.

2.5. Report du Congrès triennal

En mars 2020, le conseil d'administration de l'ICM a décidé de reporter le 32e Congrès triennal de 2020 à 2021. Suite à cette décision, le conseil d'administration a décidé en novembre 2020 que le 32e Congrès triennal se tiendrait virtuellement en 2021 au lieu de poursuivre les préparatifs d'un Congrès en présentiel à Bali.

Le conseil d'administration de l'ICM a pris cette décision après avoir étudié toutes les informations concernant la progression de la pandémie de COVID 19 fournies par l'OMS, le gouvernement indonésien, l'Association de sages-femmes d'Indonésie, nos membres et nos partenaires.

Nous sommes ravis que le format virtuel permette d'accroître la participation, et nous sommes impatients d'accueillir le plus grand rassemblement virtuel de sages-femmes jamais organisé !

2.6. Activités liées à la COVID 19

L'ICM a participé à des webinaires avec l'UNFPA, la FIGO, Medela et la Global Breastfeeding Authority (Autorité mondiale pour l'allaitement maternel) afin de mettre en lumière les problèmes auxquels sont confrontées les femmes et les sages-femmes pendant la pandémie.

2.7. Recherche sur la COVID 19

Grâce au financement et au soutien de l'UNFPA, l'ICM entreprend des recherches pour déterminer l'impact et la réponse des associations de sages-femmes à la pandémie et pour identifier les problèmes auxquels les femmes et les sages-femmes continuent d'être confrontées. Cette recherche se concentre spécifiquement sur le rôle des associations de sages-femmes en réponse à l'impact de la pandémie sur les sages-femmes qu'elles représentent et les résultats permettront de mieux faire connaître le rôle des associations de sages-femmes et d'orienter les politiques et les pratiques aux niveaux local, national et mondial.



« Si votre leadership reflète les personnes que vous servez, vous êtes en bonne voie pour obtenir des résultats équitables en matière de santé. »

- Jacqueline Dunkley-Bent, sage-femme en chef, Angleterre

3. Durabilité et renforcement de l'ICM

3.1. Soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida)

En tant qu'organisme collectif représentant plus d'un million de sages-femmes dans 123 pays, la priorité de l'ICM est de mobiliser un soutien mondial et local pour établir et renforcer la continuité des soins dispensés par les sages-femmes et représenter la voix, la visibilité et la valeur des sages-femmes.

Pour assurer l'avenir à long terme de la profession de sage-femme, l'ICM doit être une organisation pérenne et, à ce titre, elle s'est engagée dans la voie du renforcement des structures et des systèmes organisationnels ainsi que de la responsabilité environnementale et sociale et s'efforce d'être financièrement solide. Il est aussi essentiel de garantir la durabilité de l'ICM afin de réaliser les priorités stratégiques énoncées dans la stratégie triennale 2021-2023.

L'ICM est principalement soutenue dans cette démarche par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) qui a fourni un généreux financement de base sous forme d'une nouvelle subvention disponible d'août 2020 à décembre 2023. Au départ, la Sida a apporté son soutien à l'ICM en évaluant la rigueur de ses contrôles financiers internes et en lui offrant des recommandations d'amélioration. Avec le soutien de la Fondation Bill et Melinda Gates (FBMG), l'ICM a également entrepris l'évaluation des capacités de ses compétences techniques et fonctionnelles, de ses structures organisationnelles et systèmes, en testant son outil révisé d'évaluation des capacités des associations membres (MACAT).

Avec l'aide de la subvention de base de la Sida, l'ICM a déjà commencé à mettre en œuvre les recommandations de ces rapports en examinant et en révisant ses politiques organisationnelles et de gouvernance, et en améliorant ses structures organisationnelles. De plus, elle cherche actuellement à recruter de nouveaux membres du personnel pour faire face aux pénuries de compétences.

Le financement de base fourni par la Sida permet à l'ICM de se concentrer sur le développement et le renforcement de ses capacités internes et de mobiliser des ressources non seulement pour mettre en œuvre sa stratégie triennale 2021-2023, mais aussi pour jeter des bases solides qui contribueront à la pérennité de la Confédération.

3.2. Soutien financier supplémentaire

La Sida n'est pas la seule organisation à reconnaître l'intérêt d'un financement de base pour soutenir le travail de l'ICM. L'année a débuté avec un enthousiasme exceptionnel et s'est annoncée très prometteuse grâce à un généreux soutien financier complémentaire de 2 804 024 \$ de la Fondation Bill et Melinda Gates à l'ICM. Ces fonds complémentaires nous ont permis de donner le coup d'envoi du processus de renforcement de l'ICM, d'intégrer le travail de plaidoyer stratégique de l'ICM dans nos programmes, et de planifier la campagne pour la Décennie de la sage-femme qui sera lancée en 2021. En 2020, Direct Relief a fourni un généreux financement de base de 100 000 dollars sur un an, que l'ICM peut utiliser de manière discrétionnaire, y compris pour soutenir les sages-femmes pendant la pandémie de COVID 19.

Plus tôt dans l'année, Latter Day Saint Charities a offert des fonds pour faciliter le développement du site internet de l'ICM en anglais, français et espagnol et améliorer ainsi l'accès aux ressources de l'ICM par un plus grand nombre de ses associations membres. Ce financement a encouragé l'ICM à s'engager à fournir davantage de ses ressources dans ses trois langues officielles.

4. Activités fondamentales

4.1. Adhésions

En 2020, nous avons accueilli une nouvelle association membre à part entière : l'Association des Sages-Femmes et Infirmiers accoucheurs de Centrafrique (ASFIACA).

L'adhésion de deux associations membres (l'Association des sages-femmes du Suriname, au Suriname, et l'Association macédonienne des infirmières et des sages-femmes, en République de Macédoine du Nord) a été résiliée.

L'ICM a continué de travailler avec des groupes de sages-femmes pour établir officiellement des associations et avec des associations non-membres qui s'efforcent de satisfaire aux critères d'adhésion de l'ICM. Nous prévoyons l'adhésion de nouvelles associations en 2021.

4.2. Renforcement des associations membres

Conformément à la mission de l'ICM de « renforcer la pratique sage-femme dans le monde entier », le renforcement des associations membres est au cœur de tout ce que nous faisons.

En 2020, suite à la pandémie, nous avons travaillé encore plus étroitement avec nos membres qui avaient plus que jamais besoin de nous. Nous les avons donc contactés plus souvent et ensemble, nous cherchons à trouver des moyens de renforcer les associations membres et les régions de l'ICM. Voici quelques-unes des activités que nous avons entreprises :

- Deux réunions régionales virtuelles et élaboration de plans de travail régionaux pour chaque région ;
- Mise en place d'une équipe de soutien régional au bureau central pour collaborer avec les membres régionaux du conseil d'administration et mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque région ;
- Création d'un groupe WhatsApp pour chaque région afin de faciliter les communications régionales
- Réunion de soutien COVID 19 avec chaque région ;
- Création d'une page de ressources COVID 19 sur le site internet de l'ICM à l'usage des associations membres ;
- Direction et implication des AM dans la collecte et la validation des données de l'enquête de l'ICM pour le rapport SoWMy 2021 ;
- Activités de renforcement des capacités dans le cadre de projets bénéficiant d'un financement extérieur et en particulier renforcement des capacités des AM en Éthiopie, au Rwanda et en Tanzanie dans le cadre du projet 50 000 Joyeux Anniversaires en partenariat avec Laerdal Global Health ;
- Révision, mise à jour et test (en cours) de l'Outil d'évaluation des capacités des associations membres (MACAT) dans le cadre du projet de Renforcement des services de sages-femmes (SMS), financé par la Fondation Bill et Melinda Gates ;
- Ateliers de l'ICM pour discuter et recenser les besoins en matière de renforcement des capacités des associations membres, dans le but d'élaborer en 2021 un plan triennal pour le renforcement des associations de sages-femmes, y compris le développement de ressources d'apprentissage en ligne ;
- Pour la toute première fois, énorme participation des associations membres à la réunion biennale de la triade OMS/ICM/CII et à la réunion post-triade de l'ICM qui se sont tenues virtuellement en mai.

4.3. Conférences et réunions régionales :

4.3.1. Réunions régionales en avril

Objectif : partager les expériences de la pandémie de COVID 19, l'ICM cherche à comprendre comment elle peut aider ses associations membres.

Plus d'informations dans la section 2.

4.3.2. Réunions régionales en mai

Dix réunions (sous-)régionales ont été organisées dans le cadre de la réunion triennale virtuelle du Conseil. Deux sujets principaux figuraient à l'ordre du jour :

1. Présentation et questions-réponses avec les candidats régionaux au conseil d'administration
2. Discussion sur les 10 premières priorités stratégiques (en préparation du vote pour choisir les 4 premières)

Les réunions ont été présidées par une personne indépendante sans conflit d'intérêts par rapport aux candidats aux postes de membres du conseil d'administration et interprétées dans les trois langues officielles de l'ICM (anglais, français et espagnol).

Plus d'informations dans la section 4.4.

4.3.3. Réunions régionales en octobre-novembre

En octobre et novembre, six réunions régionales ont été organisées avec les associations membres de chaque région (Afrique, Amériques, Méditerranée orientale, Europe, Asie du Sud-Est et Pacifique occidentale). Jusqu'à deux représentants de chaque association membre ont participé aux réunions dont l'ordre du jour comprenait deux grands thèmes :

1. Mise à jour du plan de travail régional en convenant des cinq principales priorités de la région pour la période triennale 2021-2023.
2. Consultation sur le projet de stratégie pour la période triennale 2021-2023.

Les réunions ont été présidées par les membres régionaux du conseil d'administration et ont été interprétées dans les trois langues officielles de l'ICM (anglais, français et espagnol)

Plus d'informations sur l'élaboration de la stratégie à la section 4.4.1.

4.4. Réunion triennale du Conseil

Chaque triennat, une réunion triennale du Conseil est organisée, afin que les associations membres de l'ICM puissent prendre des décisions importantes et discuter de l'orientation stratégique pour le triennat à venir. La réunion triennale du Conseil a généralement lieu en même temps que le Congrès triennal. Cette année, le Congrès triennal et la réunion triennale du Conseil devaient se tenir à Bali, mais à la suite de la pandémie de COVID 19, le Congrès triennal a d'abord été reporté à 2021, puis transformé en congrès virtuel (voir section 2.5). La réunion triennale du Conseil s'est tenue virtuellement en 2020, entre le 24 avril et le 26 juin avec des activités asynchrones et une composante synchrone. Cette réunion virtuelle couvrait les points à l'ordre du jour qui devaient être débattus cette année

conformément à la constitution et aux statuts administratifs, ainsi que d'autres sujets importants pour faire avancer les activités de l'ICM.

Plateforme en ligne du Conseil

Afin que la réunion virtuelle puisse avoir lieu, une plateforme en ligne du Conseil a été créée (hébergée sur le site internet de l'ICM et protégée par un mot de passe). Les associations membres ont eu accès à cette plateforme par l'intermédiaire des délégués du Conseil qu'elles avaient nommés. À partir du 24 avril, tous les documents étaient disponibles sur cette plateforme, ainsi que des forums de discussion en ligne pour chaque document nécessitant une discussion. Les forums de discussion sont restés ouverts jusqu'au 29 mai, et les commentaires publiés ont été traduits dans les trois langues officielles de l'ICM pour faciliter la compréhension des associations membres.

4.4.1. Développement de la stratégie triennale

Afin que l'ICM poursuive ses activités, le processus d'élaboration d'une stratégie pour la période triennale 2021-2023 a débuté en mai. Dans un premier temps, les délégués du Conseil ont répondu à un sondage qui consistait à classer un certain nombre de priorités stratégiques suggérées par ordre d'importance et à ajouter toute priorité supplémentaire.

Ce sondage a permis de dégager 10 priorités. Ces dix premières priorités ont alors été présentées aux délégués du Conseil (par les membres du conseil d'administration) de façon un peu plus détaillée dans de courts messages vidéo et ont ensuite été discutées, en mai, par les délégués du Conseil lors de dix réunions régionales (vidéoconférence). Les délégués du Conseil ont alors été invités à voter (via un système de vote en ligne) pour les 4 priorités stratégiques les plus importantes.

Grâce au soutien financier de la Fondation Bill et Melinda Gates, un cabinet-conseil externe, « Global Health Visions » (GHV), a été engagé pour soutenir les étapes suivantes du processus de développement de la stratégie. Des entretiens ont été menés avec un certain nombre de parties prenantes clés et les résultats ont été utilisés ainsi que la contribution du Conseil dans une série de quatre ateliers stratégiques qui ont eu lieu d'août à novembre, regroupant le conseil d'administration et le personnel de l'ICM. Six réunions régionales ont été organisées en octobre et novembre afin de consulter les associations membres de l'ICM.

Après avoir élaboré plusieurs missions mondiales pour améliorer la santé maternelle et infantile, et profitant de l'Année des sages-femmes et du personnel infirmier (YONM), l'ICM a une occasion unique de se positionner en tant que :

- **Conseillère spécialisée** : offrant une expertise technique aux donateurs, aux partenaires, aux parties prenantes et à la profession
- **Influenceuse** : influant sur les politiques et les pratiques des gouvernements, des partenaires et des donateurs
- **Créatrice** : définissant des normes et des orientations pour la profession ; créant des outils et des ressources pour aider à renforcer les associations et la profession afin de respecter ces normes
- **Facilitatrice** : rassemblant les parties prenantes (femmes, partenaires, gouvernements, donateurs) et les ressources pour soutenir les sages-femmes en tant que solution à la mortalité et à la morbidité maternelles et néonatales évitables et améliorer la qualité des soins et la couverture sanitaire universelle.

Le plan stratégique final a été approuvé par le conseil d'administration en décembre 2020 et a été lancé fin janvier 2021.



« Selon des données récentes comme le rapport portant sur l'Impact des sages-femmes, ces dernières représentent réellement une solution rentable pour mettre un terme aux décès maternels et néonataux évitables et parvenir à la santé pour tous. Chaque sage-femme est un leader à part entière et a un rôle à jouer dans la défense de sa profession au sein des conseils d'administration et dans les conversations quotidiennes. Nous devons reconnaître le leadership de chacun et chacune, car ce n'est que lorsque nous prenons tous l'initiative que nous faisons avancer la pratique sage-femme. »

4.4.2. Élection des membres du conseil d'administration

Le Conseil élit le conseil d'administration pour chaque période triennale. Un membre du conseil d'administration peut exercer deux mandats de trois ans chacun. Tous les candidats aux postes de membres du conseil d'administration se sont présentés dans des messages vidéo de 2 à 5 minutes en plus de leur candidature écrite. Les membres régionaux du conseil d'administration ont fait une déclaration en direct et ont répondu, en mai, aux questions des délégués du Conseil lors des réunions régionales virtuelles.

Le Conseil a élu 7 nouveaux membres régionaux du conseil d'administration, et 3 membres régionaux du conseil d'administration ont été réélus pour un second mandat. Franka Cadée (Pays-Bas) a été réélue présidente, Sandra Oyarzo Torres (Chili) a été élue vice-présidente et Vitor Varela (Portugal) a été élu trésorier. Voir la liste complète des membres du conseil d'administration à la section 1.2.2.

4.4.3. Sélection des deux meilleures candidatures pour coorganiser le Congrès triennal 2026

Les délégués du Conseil ont regardé les vidéos de trois associations membres qui ont soumis des offres pour coorganiser le Congrès triennal de l'ICM en 2026. Ils ont alors voté via le système de vote en ligne pour sélectionner les deux principaux lieux que l'équipe du Congrès de l'ICM devra étudier plus avant : Lisbonne, Portugal et Paris, France. À l'issue de ce processus de diligence raisonnable, le conseil d'administration décidera du lieu où se tiendra le Congrès 2026 et de l'association qui coorganisera le 34e Congrès triennal avec l'ICM.

4.5. Collaborations avec les partenaires

4.5.1. Année des sages-femmes et du personnel infirmier (YONM)

- Diffusion régulière de contenu de sensibilisation sur la YONM en partenariat avec des collaborateurs de la YONM (OMS, UNFPA, Nursing Now et Conseil international des infirmières);
- [Liste de 100 sages-femmes et infirmières leaders](#) en collaboration avec Women in Global Health
- [Nightingale Challenge](#) (Nursing Now);
- Participation à la [série sur l'obligation de vigilance \(Duty of Care\) de Devex](#)
- Partenariat avec Seed Global Health dans le cadre de leur campagne [Nurses Lead Midwives Lead](#) (Les infirmières dirigent, les sages-femmes dirigent).
- Le dernier élément de contenu était une [vidéo d'adieu](#) de sages-femmes et d'infirmières leaders du monde entier, dont la présidente de l'ICM, Franka Cadée.



4.5.2. Webinaires Stronger Together (l'union fait la force)

En septembre 2020, en collaboration avec des partenaires internationaux de premier plan dans le domaine du développement et de la santé au niveau mondial, l'ICM a entamé une série de conversations virtuelles visant à centrer les voix et les témoignages des sages-femmes et des femmes et à tracer la voie qui mènera à des secteurs de santé maternelle et néonatale renforcés et autonomisés. « Stronger Together : A Webinar Series by and for Midwives and Women » (L'union fait la force : une série de webinaires par et pour les sages-femmes et les femmes), était composée de trois événements numériques et couvrait des thèmes liés à la pratique sage-femme autochtone, aux étudiantes sages-femmes et aux sages-femmes dirigeantes.

4.5.3. Magazine numérique ICM et UNFPA

Vers la fin de 2020, l'ICM et l'UNFPA se sont associées pour produire le tout premier numéro de « [A Moment for Midwives](#) », un magazine numérique qui célébrait l'Année des sages-femmes et du personnel infirmier et mettait en avant les réalisations des sages-femmes dans le cadre de la COVID 19. La plus grande partie de ce projet a été achevée avant la fin de l'année, mais ce premier numéro a été publié au début de 2021.

4.5.4. Podcasts

En 2020, l'ICM, en collaboration avec l'UNFPA et l'Initiative pour la santé maternelle du Wilson Center (MHI), a commencé à produire un podcast et une série d'articles sur la pratique sage-femme autochtone. La série est publiée sur le blog primé « [New Security Beat](#) » et vise à attirer l'attention et à susciter un débat sur l'importance de la profession de sage-femme et sur le rôle unique et vital des sages-femmes autochtones. D'autres épisodes de podcast seront produits au début de 2021.

4.5.5. Réunion de la triade OMS, ICM, CII

Plus de 600 infirmières et sages-femmes administratrices en chef, dirigeants et représentants d'associations nationales d'infirmiers et d'infirmières et de sages-femmes, aux côtés de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du Conseil international des infirmières (CII), de la Confédération internationale des sages-femmes (ICM), et de grands partenaires, parmi lesquels les centres collaborateurs de l'OMS pour les soins infirmiers et obstétricaux, des organismes de réglementation et des responsables de la campagne Nursing Now, qui représentaient plus de 145 pays au total, ont participé par moyens virtuels à la huitième réunion de la Triade CII-ICM-OMS du 16 au 18 juin 2020.

S'inscrivant dans le contexte de « l'Année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier » et de la pandémie de COVID 19, la réunion portait sur la façon de protéger les sages-femmes et le personnel infirmier, de maintenir et de favoriser leur leadership et de maximiser leur contribution à l'intervention d'urgence, à la couverture sanitaire universelle et, plus généralement, à la santé et au bien-être de tous, aujourd'hui et demain. Voir la déclaration complète de la triade sur le [site de l'OMS](#).

Forum des sages-femmes post-triade

Le 19 juin, à la suite de la réunion de la triade, l'ICM a organisé un « Forum des sages-femmes post-triade » pour débattre de la création de postes de sage-femme en chef au sein des ministères de la Santé. Gill Walton, du Collège royal des sages-femmes, a présenté le parcours de mise en place d'un poste de sage-femme en chef en Angleterre, Lisa Apini-Welcland de l'Association des sages-femmes allemandes a présenté le mouvement qui vient de débiter en Allemagne et Anita Román Morra du Collège des sages-femmes du Chili a présenté les étapes en cours de mise en place d'une sage-femme en chef au Chili (une sage-femme en chef chilienne a été nommée le 31 août 2020). Le rapport complet de cette réunion se trouve sur le [site internet de l'ICM](#).

4.6. Préparatifs du 32e Congrès triennal de l'ICM

En raison de la pandémie de COVID 19, le conseil d'administration de l'ICM a décidé en mars de reporter le 32e Congrès triennal à 2021 et en novembre, que le Congrès adopterait un format virtuel. Voir la section 2.5 pour des informations plus détaillées.

4.7. Représentation

L'ICM représente les sages-femmes et la profession de sage-femme aux niveaux mondial et régional et soutient ses associations membres par le biais d'activités de plaidoyer au niveau local. L'ICM représente également les sages-femmes et la pratique sage-femme en fournissant des conseils techniques à l'Organisation mondiale de la Santé ainsi qu'à d'autres organisations et en collaborant avec des partenaires.

La représentation est assurée par les membres du conseil d'administration de l'ICM, les membres du personnel de l'ICM et des sages-femmes individuelles à la demande de l'ICM. Cette représentation au niveau mondial positionne l'ICM aux côtés d'autres grands acteurs mondiaux de la santé et garantit que la pratique sage-femme continue de faire partie des conversations mondiales sur la santé maternelle et néonatale.

En raison de la pandémie de COVID 19, les rassemblements mondiaux et régionaux ont eu lieu virtuellement dans la plupart des cas. Dans certains cas, des événements phares ont été reportés ou annulés.

4.7.1. La 73e Assemblée mondiale de la santé (AMS)

En mai, la présidente et la directrice générale de l'ICM ainsi que Lisa Welcland, membre du conseil d'administration (représentant l'Europe centrale), ont assisté virtuellement à l'AMS. À l'occasion de ce rassemblement, les dignitaires et dirigeants mondiaux se sont entretenus sur des thématiques mondiales dans le cadre du renforcement de la préparation aux urgences sanitaires mondiales.

4.7.2. Autre représentation

Février

- **Séminaire : La pratique sage-femme professionnelle en tant que stratégie pour mettre fin aux décès maternels évitables**

La présidente de l'ICM a été invitée par le ministère de la Santé du Mexique à parler, dans un message vidéo, de l'importance de mettre fin aux décès maternels évitables.

Mars

- **34e conférence de la Japan Academy of Midwifery**

Organisée par la Japan Academy of Midwifery. Emi Nurjasami, membre du conseil d'administration de l'ICM (représentant la région de l'Asie du Sud-Est), a assisté virtuellement à l'événement et la présidente de l'ICM a enregistré un message vidéo pour les participants.

Mai

- La directrice générale de l'ICM a assisté virtuellement au webinaire de célébration de la Journée internationale de la sage-femme (IDM) d'Asie-Pacifique du Fonds des Nations unies pour la population.

Juin

- **Table ronde : COVID 19 et maternité**

Ann Yates, la conseillère principale en pratique sage-femme de l'ICM, a participé à cet événement organisé par la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique (FIGO).

Juillet

- **Séance virtuelle multipartite « Accélérer l'égalité entre les sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles »**

Organisée par ONU Femmes. La directrice générale de l'ICM ainsi que Sandra Oyarzo Torres, membre du conseil d'administration (vice-présidente) et Molly Karp, responsable de la communication, ont participé à cette rencontre virtuelle.

- **UNFPA/ICPD25**

Réunion inaugurale avec la Commission de haut niveau sur le suivi de la CIPD25 au Sommet de Nairobi. La présidente de l'ICM a participé à cet événement virtuel.

Août

- **UNFPA LACRO**

Réunion pour discuter d'un projet visant à remédier aux faiblesses de la région.

Florencia Francisconi, membre du conseil d'administration de l'ICM représentant l'Amérique latine, a assisté à la réunion.

Septembre

- **Assemblée générale des Nations Unies**

Thème : « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il nous faut : réaffirmons notre attachement collectif en faveur du multilatéralisme ; affrontons la COVID 19 par une action multilatérale efficace ». La 75e session de l'AGNU s'est tenue virtuellement et divers membres du personnel et du conseil d'administration de l'ICM y ont participé.

- **Partenariat Chaque nouveau-né.**

Webinaire : lancement des cibles de couverture et des jalons du programme Chaque nouveau-né.

La présidente de l'ICM a transmis une déclaration d'engagement qui a été présentée pendant le webinaire.

Octobre

- **Célébration et réunion de la Journée internationale de la sage-femme**

L'Association suédoise des sages-femmes, en collaboration avec le département de l'Agence suédoise de développement international, a accueilli la directrice générale de l'ICM ainsi que les principaux acteurs de la santé mondiale dans le cadre d'une célébration virtuelle de la profession de sage-femme en Suède.

- **Réunion avec le groupe chargé de l'élaboration des lignes directrices sur la prévention et le traitement des infections péripartum maternelles.**

La sage-femme en chef de l'ICM a participé à cet événement virtuel organisé par l'Organisation mondiale de la Santé.

Novembre

- **Lancement du rapport : « Prendre leur santé en main : les tests et l'autonomisation des femmes conduisent à une meilleure santé pour tous :**

Organisé par Women in Global Health. La vice-présidente du conseil d'administration de l'ICM, Sandra Oyarzo Torres, a souligné l'importance de permettre aux sages-femmes de jouer un rôle essentiel dans la fourniture de tests aux femmes.

Décembre

- **Conférence travail et accouchement normaux**

En présence de la présidente de l'ICM qui a présidé la cérémonie d'ouverture et de la directrice générale de l'ICM qui a participé à une table ronde sur la formation des sages-femmes.

- **Colloque mondial sur les ressources humaines pour la santé : Optimiser le personnel de santé pour accélérer la couverture sanitaire universelle.**

Organisé par l'Institut national de la santé et du bien-être familial en Inde. La présidente de l'ICM a prononcé le discours laminaire sur le thème : « Célébrer 2020, année du renforcement des soins infirmiers et de la pratique sage-femme ».

4.8. Communications et plaidoyer

4.8.1. Site internet

Chaque semaine, le site internet a été mis à jour avec de nouvelles informations sur les projets de l'ICM, les initiatives des associations membres et des nouvelles du secteur. Au cours de l'année dernière, les améliorations apportées au site ont consisté à rafraîchir la mise en page, à mettre à jour les énoncés de position et les ressources et à apporter d'autres modifications au texte et aux images. 110 000 visiteurs individuels ont consulté le site de l'ICM en 2020, soit 10 % de plus qu'en 2019.

4.8.2. Bulletin d'information

Le bulletin d'information de l'ICM a continué de paraître chaque mois, mais l'équipe de la communication et du plaidoyer ne partageait plus de boîte à outils correspondante sur les réseaux sociaux — cette situation sera réévaluée en 2021. Au 31 décembre 2020, 3 811 personnes étaient abonnées au bulletin d'information dont 1 951 nouveaux abonnés cette année.

4.8.3. Médias traditionnels

L'effet conjugué de la COVID 19 et de l'Année des sages-femmes et du personnel infirmier (YONM) a engendré de nombreuses demandes de la part de journalistes du monde entier. L'équipe de communication et de plaidoyer a également pris les devants en proposant des pistes de reportage spécifiques aux médias.

4.8.4. Réseaux sociaux

L'ICM a continué à utiliser les réseaux sociaux pour défendre les intérêts des sages-femmes et de la santé maternelle et néonatale. En 2020, nos canaux de réseaux sociaux étaient Facebook, Twitter et Instagram et de temps à autre, LinkedIn.

- **Facebook** : La page Facebook de l'ICM comptait 42 126 « j'aime » au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 27 % par rapport à l'année précédente. 367 messages ont été partagés tout au long de l'année et ont généré au total 189 000 réactions, commentaires et partages.
- **Twitter** : Le compte Twitter de l'ICM comptait 21 478 abonnés au 31 décembre 2020, soit 13,5 % de plus par rapport à l'année précédente. 636 messages ont été partagés tout au long de l'année et ont généré au total 21 000 retweets, réponses et « j'aime ».
- **Instagram** : Le compte Instagram de l'ICM comptait 7 944 abonnés au 31 décembre 2020, soit 96 % de plus par rapport à l'année précédente. 153 messages ont été partagés tout au long de l'année et ont généré 38 000 « j'aime » et commentaires.

4.8.5. Points marquants en matière de communication et de plaidoyer

Journée internationale de la sage-femme (IDM) – 5 mai

Le thème de la Journée internationale de la sage-femme était *Les sages-femmes avec les femmes : célébrer, démontrer, mobiliser, unifier*. En raison de la pandémie de COVID 19 et de la YONM, l'IDM de cette année a eu lieu en ligne et les célébrations ont pour la plupart pris la forme de webinaires et de campagnes numériques. Ces célébrations virtuelles ont permis à un plus grand nombre de sages-femmes et de sympathisants de la profession de marquer l'occasion et de manifester leur fierté et leur solidarité.

Pour marquer l'IDM, l'ICM a organisé les activités numériques suivantes :

- Lancement de l'initiative #IThank : l'occasion pour les organisations et les individus de montrer leur solidarité avec les sages-femmes en affichant un message de remerciement le jour de l'IDM ;
- Publication de l'[Appel à l'action COVID 19](#) en partenariat avec l'UNFPA ;
- Lancement d'une [Vidéo promotionnelle pour l'IDM](#) mettant en vedette des leaders mondiaux qui soulignent l'importance de la collaboration entre les sages-femmes et les femmes.

Voici quelques points saillants du contenu partagé par l'ICM pendant l'IDM :

- 17 organisations ont participé à l'initiative #IThank, dont l'Organisation mondiale de la Santé, UNFPA, la White Ribbon Alliance et Nursing Now ;
- L'appel à l'action COVID 19 a été partagé 170 fois sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter) et a été consulté plus de 6 290 fois sur le site internet de l'ICM ;

Réaliser la couverture universelle des interventions dirigées par des sages-femmes d'ici 2035 permettrait d'éviter **67 %** des décès maternels, **64 %** des décès néonataux et **65 %** des mortinaissances

(Source : Impact des sages-femmes)



- La vidéo promotionnelle de l'IDM a été visionnée plus de 71 000 fois sur Twitter
- Rien que le jour de l'IDM, les plateformes de réseaux sociaux de l'ICM (Facebook, Instagram, Twitter) ont enregistré 922 nouveaux abonnés.

[Cliquez ici](#) pour accéder à un rapport complet sur les réseaux sociaux qui analyse en détail comment le contenu de l'ICM sur l'IDM a été reçu.

Webinaire 50 000 Joyeux anniversaires

26 août 2020

Le webinaire « [50 000 Joyeux anniversaires](#) » comprenait une table ronde réunissant des responsables de projets, des sympathisants et des bailleurs de fonds. Ils ont mis en lumière comment le projet a réussi à sauver des vies et ont donné l'occasion aux participants de poser des questions et de tirer des enseignements des résultats du projet. Plus de 100 personnes du monde entier ont suivi ce webinaire. (Voir la section 5.2 pour les détails complets du projet 50 000 Joyeux Anniversaires)

Ateliers sur le plaidoyer

Permanent

Grâce au financement 2020-2021 de la Fondation Bill & Melinda Gates, l'ICM et la White Ribbon Alliance (WRA) organisent « Plaidoyer SMART », une série d'ateliers virtuels pour les associations membres de l'ICM, les leaders de la pratique sage-femme, ou les alliances nationales de la WRA dans certains pays. L'objectif général de l'atelier est de permettre aux participants de développer un objectif de plaidoyer commun et ciblé ainsi qu'une stratégie correspondante sur 1 à 3 ans visant à renforcer les effectifs de sages-femmes, en s'appuyant sur l'approche SMART de l'AFP en matière de plaidoyer. L'approche de plaidoyer SMART fait référence au processus consistant à informer et à influencer un décideur pour qu'il modifie les politiques et mobilise des ressources (financement, personnel, fournitures).

Les ateliers durent deux jours, à raison de trois heures par jour. La première journée est consacrée à l'identification et à la priorisation de 1 ou 2 questions de plaidoyer, et la deuxième journée est consacrée à l'élaboration et à la finalisation de 1 ou 2 objectifs de plaidoyer SMART. En novembre 2020, l'ICM et la WRA ont organisé un atelier pilote de « Plaidoyer SMART » au Malawi, et en 2021, nous organiserons des ateliers au Kenya, en Inde, au Nigeria, au Mexique, au Népal, au Bangladesh, au Kirghizistan, en Zambie et en Afghanistan.

4.8.6. Co-publications de l'ICM

1. [Aider les bébés à survivre et donner aux sages-femmes et au personnel infirmier les moyens de fournir des soins de qualité aux nouveau-nés](#)

Les femmes et leurs nouveau-nés méritent des soins de qualité et coordonnés à la naissance, moment de grande vulnérabilité où surviennent la plupart des décès évitables. Les sages-femmes peuvent fournir jusqu'à 87 % des soins maternels et néonataux, et lorsque des soins avancés sont nécessaires, elles peuvent orienter la mère et l'enfant vers un médecin.

En prenant l'exemple d'Aider les bébés à respirer (HBB), cette publication étudie comment ces modules ont permis aux sages-femmes de s'exprimer et de se prendre en charge, ont favorisé la croissance et l'expansion des associations de sages-femmes et ont amélioré la communication entre les sages-femmes et les médecins grâce à un langage et à une formation standardisés, permettant de meilleurs résultats pour la santé de la mère et du nouveau-né.

2. [Promouvoir et protéger le lait humain et l'allaitement maternel dans le contexte de la COVID 19](#)

La pandémie mondiale de COVID 19 a exercé une pression énorme sur les systèmes de santé et le personnel hospitalier. Cependant, pendant ce temps, les femmes continuent à tomber enceintes, à accoucher et à allaiter. Malheureusement, la prise en charge de la femme enceinte et de sa famille est passée à l'arrière-plan pendant la pandémie. En outre, durant la pandémie, de nombreuses pratiques de soins de santé n'ont pas été favorables à la femme enceinte ou allaitante et à sa famille.

Cet article somme les professionnels de la santé de modifier les paradigmes actuels de la pratique prénatale et postnatale afin de protéger la physiologie de la lactation et de garantir que toutes les familles dans le besoin bénéficient d'un même accès à une éducation, des soins et une assistance technique en matière de lactation fondés sur des données probantes.

3. [Impact potentiel des sages-femmes sur la prévention et la réduction de la mortalité maternelle et néonatale et des mortinaissances : une étude de modélisation de l'outil « Lives Saved »](#)

L'amélioration de la santé maternelle et néonatale est l'un des programmes inachevés des objectifs du Millénaire pour le développement, et elle reste un domaine hautement prioritaire à l'ère des objectifs de développement durable.

Cet article souligne le potentiel considérable des sages-femmes en tant que groupe professionnel unique pour contribuer à la réduction de la mortalité, tout en reconnaissant que les sages-femmes ne peuvent être pleinement efficaces qu'au sein d'une équipe multidisciplinaire opérant dans un environnement favorable.

5. Projets et programmes

5.1. Renforcer les services de pratique sage-femme (SMS)

En partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates (FBMG)

Le projet Renforcer les services de pratique sage-femme (SMS), financé par la Fondation Bill et Melinda Gates (FBMG) a été initialement approuvé pour trois ans, de 2018 à 2020. En février 2020, une subvention supplémentaire a été demandée à la Fondation Gates afin de combler certaines des lacunes identifiées dans le projet SMS et en 2020, la Fondation a accepté de compléter la subvention SMS et de prolonger le projet jusqu'en décembre 2022. La valeur totale du projet est maintenant de 4,8 millions de dollars.

En 2020, le SMS et le programme complémentaire se sont concentrés sur les éléments interdépendants suivants :

1. Cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF) Phase 2 :

- En 2020, un groupe d'experts du MSF a terminé l'examen et la révision du cadre pour les services de pratique sage-femme (MSF) qui avaient débuté en 2019, en tenant compte des défis posés par la pandémie de COVID 19 et en incorporant les leçons tirées du projet pilote mené dans six pays en 2015-17 (Afghanistan, Bangladesh, Kirghizistan, Ghana, Lesotho) ;
- Le processus et les outils du MSF ont été examinés et révisés afin que le programme puisse être mis en œuvre virtuellement ;
- L'outil d'évaluation des capacités des associations de sages-femmes (MACAT) a été révisé et mis à jour (MACAT 2.0) et a été testé en Somalie (en collaboration avec l'Association canadienne des sages-femmes). Il est prévu de le tester au Bangladesh et en Allemagne en 2021. Le bureau central de l'ICM a également testé l'outil lors de son évaluation de la capacité organisationnelle de l'ICM ;
- Des conseils et un soutien techniques ont été fournis à trois pays chefs de file (Afghanistan, Bangladesh, Kirghizistan) où il subsiste des lacunes de mise en œuvre qui peuvent être comblées par l'ICM ;
- De nouveaux facilitateurs du MSF ont été formés ;
- Le MSF révisé a été lancé en Zambie.

2. Programme d'accréditation de la formation des sages-femmes (MEAP) :

- Lors d'un atelier de trois jours à La Haye, six experts en accréditation ont été guidés et informés au sujet des processus et outils du MEAP ;
- Le diplôme supérieur de sage-femme sur trois ans, par admission directe, de l'école polytechnique de Kibogora a été accrédité par l'ICM – c'est le premier MEAP accrédité ;
- Les groupes d'évaluation du MEAP prévoient d'évaluer des programmes de formation de sages-femmes au Bangladesh et au Somaliland en 2021 ;
- Les processus et les outils du MEAP seront examinés et révisés à la suite des commentaires des écoles de sages-femmes et des évaluateurs du MEAP ;
- Des points de convergence entre le MPath et le MEAP ont été identifiés.

3. Parcours de développement de la formation des sages-femmes (MPath) :

- Le développement d'outils et de ressources pour aider les programmes de formation de sages-femmes à accroître leurs capacités et à renforcer leur programme d'études et la prestation des programmes pour répondre aux normes mondiales de formation de l'ICM a commencé ;
- Une révision des normes globales pour la formation de l'ICM par des formateurs de sages-femmes du monde entier a débuté. Les normes de formation révisées seront soumises à l'approbation du Conseil de l'ICM en 2021.

4. Compétences essentielles pour la pratique du métier de sage-femme :

- Une évaluation de la manière dont les associations membres, les formateurs de sages-femmes et les organismes de réglementation utilisent les compétences essentielles de l'ICM a été planifiée ; et

- Une phase de découverte a été menée à bien et une série de recommandations a été présentée pour élaborer un processus mondial permettant d'évaluer les compétences individuelles de la sage-femme, quel que soit le parcours éducatif qui a conduit à son enregistrement.

La subvention complémentaire nous permettra de :

- Élargir et renforcer le travail de plaidoyer stratégique de l'ICM et de ses partenaires afin d'énoncer clairement et de défendre les composantes clés du cadre professionnel de l'ICM ;
- Renforcer la capacité de plaidoyer des AM, notamment en consultant les partenaires et les parties prenantes et en révisant la boîte à outils de plaidoyer ;
- Permettre aux parties prenantes de mieux comprendre ce que l'on entend par environnement favorable et arguments en faveur de l'investissement dans la profession de sage-femme et l'impact des sages-femmes ;
- Rassembler les femmes et les sages-femmes pour défendre l'égalité entre les sexes et le droit des femmes à l'égalité entre les sexes ;
- Construire une solide coalition de partenaires pour concevoir et mener une campagne visant à reconnaître le rôle clé de la sage-femme dans la réalisation des ODD 3 et 5 d'ici 2030 ; et
- Renforcer la capacité de l'ICM (y compris sa capacité de plaidoyer) à se repositionner afin qu'elle soit prête à mettre en œuvre le nouveau cadre professionnel.

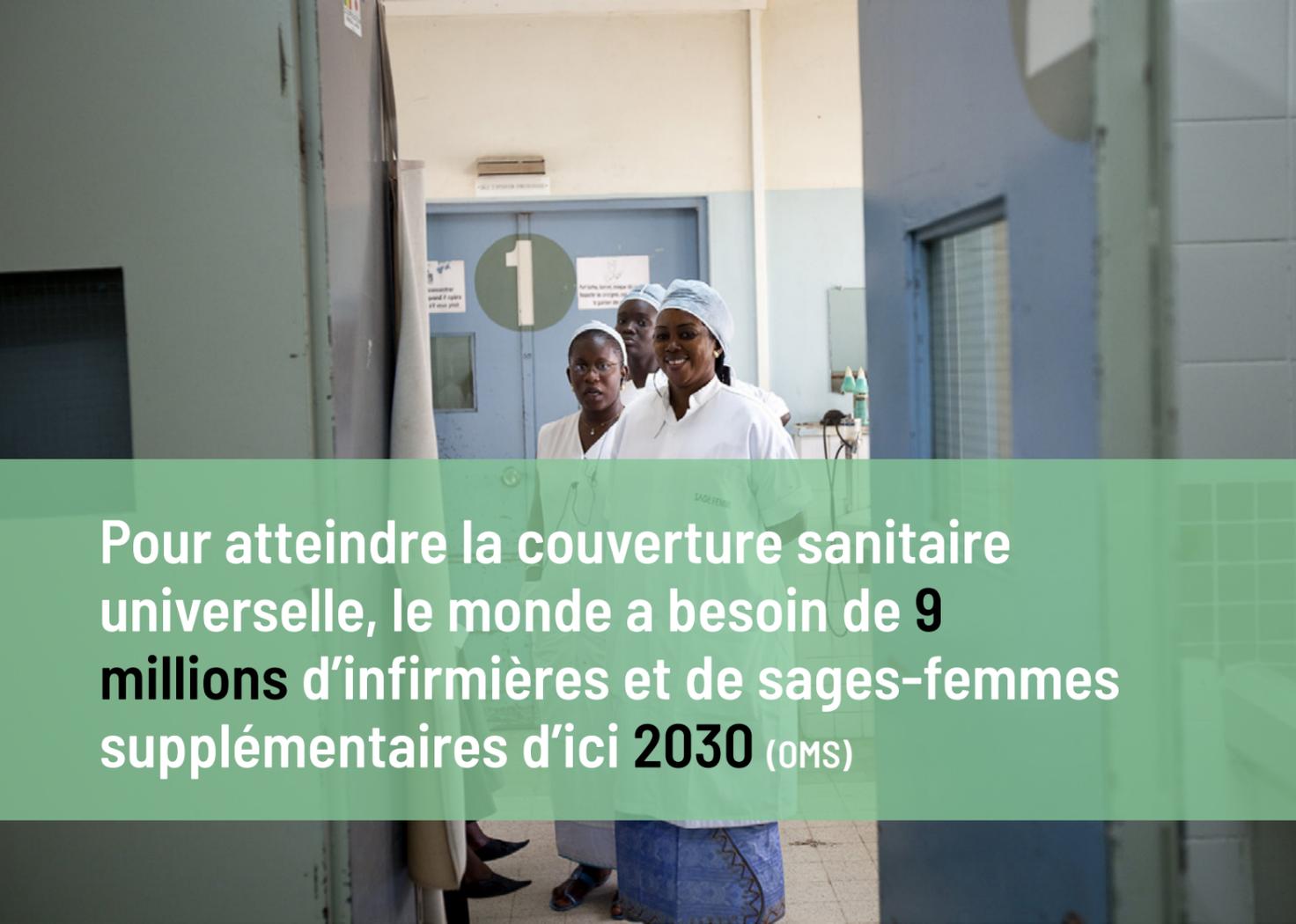
Dans l'ensemble, l'ICM estime que le SMS et le projet complémentaire serviront non seulement à sauver la vie des mères et des bébés, mais aussi à professionnaliser la pratique sage-femme dans le monde entier.

5.2. Le projet 50 000 Joyeux anniversaires

En partenariat avec Laerdal Global Health (LGH)

Entre 2014 et 2016, Laerdal Global Health a fourni des fonds à l'ICM pour diriger le projet 10 000 Joyeux anniversaires (au Malawi et en Zambie) dans le cadre duquel 10 000 personnes ont bénéficié d'une formation, améliorant la qualité de la prévention et la gestion de deux causes principales de mortalité : (1) l'hémorragie du post-partum (HPP) et (2) l'asphyxie à la naissance. Entre 2018 et 2020, ce projet a été étendu à l'Éthiopie, au Rwanda et à la Tanzanie, avec l'objectif ambitieux de former 20 000 personnes supplémentaires dans un maximum de cinq techniques pouvant sauver des vies.

L'ICM a apporté son soutien à ses associations membres dans les trois pays où a lieu le projet afin de former des sages-femmes, d'autres prestataires de soins de santé et des étudiants en utilisant des modules des programmes de formation Aider les mères à survivre (HMS) et Aider les bébés à survivre (HBS), élaborés respectivement par Jhpiego et l'American Academy of Pediatrics. Les modules HMS utilisés pendant le projet ont formé les prestataires de soins à la prévention et à la gestion de (1) l'HPP et (2) l'éclampsie. Les modules HBS portaient sur (3) l'asphyxie à la naissance (4) la prématurité et (5) les soins essentiels aux nouveau-nés. Après la formation initiale de 1 à 2 jours (par module), les participants à la formation ont suivi des séances pratiques sur l'approche Faible dose, Fréquence élevée (LDHF) sur le lieu de travail afin de maintenir leurs compétences. Une composante essentielle de chaque formation consistait à transférer des capacités cognitives et techniques sur la manière de fournir des soins maternels respectueux.



Pour atteindre la couverture sanitaire universelle, le monde a besoin de 9 millions d'infirmières et de sages-femmes supplémentaires d'ici 2030 (OMS)

Le projet a également favorisé l'intégration de la simulation et de la formation basée sur les compétences dans les programmes de développement professionnel des établissements de santé et dans les programmes d'études des établissements d'enseignement, a mesuré l'impact sur les résultats en matière de santé maternelle et néonatale et a renforcé les capacités des associations de sages-femmes participantes.

Une visite externe de suivi, évaluation et apprentissage (MEL) sur le terrain par le consultant MEL de Novametrics a eu lieu en janvier/février 2020, et les résultats de cette visite seront résumés dans un rapport disponible à l'adresse suivante : <https://50knb.internationalmidwives.org/>. D'autres résultats du projet seront présentés lors du congrès virtuel de l'ICM en 2021.

Dans les trois pays, plus de 18 000 personnes ont été formées au cours de 27 500 séances de formation. Les personnes ont participé à plusieurs séances de formation et ont acquis des compétences vitales pour améliorer la santé de la mère et du bébé. Là où les projets ont été mis en œuvre, on a constaté une diminution de 35 % de la mortalité maternelle, de 57 % de la mortalité néonatale, de 14 % de la mortinatalité, de 53 % de l'hémorragie du post-partum et de 100 % de la mortalité due à la prééclampsie et à l'éclampsie.

On estime que les sages-femmes et les autres prestataires de soins de santé qui ont reçu une formation dans plusieurs modules, sont en mesure de prévenir et de gérer efficacement les cinq principales causes de mortalité et de morbidité et donc de sauver des vies chaque jour, au travail. Ces résultats positifs se prolongeront au-delà de la fin du projet et se poursuivront probablement tout au long de la carrière des sages-femmes.

5.3. More Happy Birthdays (D'autres Joyeux anniversaires) au Rwanda

En partenariat avec Latter-day Saint Charities

Le nouveau projet, D'autres joyeux anniversaires, lancé au Rwanda s'appuie sur le succès des projets 50 000 Joyeux anniversaires et 10 000 Joyeux anniversaires et permettra à davantage de sages-femmes et à d'autres prestataires de services de santé de continuer à sauver des vies à la naissance.

L'Association des sages-femmes du Rwanda (RAM) formera les prestataires en utilisant la série de programmes Aider les mères à survivre (Jhpiego) et Aider les bébés à survivre (American Academy of Pediatrics). L'application accouchement sans danger (SDA) novatrice sera incluse dans le projet afin de compléter la formation et d'accompagner l'apprentissage sur le lieu de travail avec des sessions de pratique courtes et fréquentes qui amélioreront la qualité des soins.

Maternity Foundation et Novametrics, partenaires de l'ICM, ont développé un système numérique robuste de suivi et d'évaluation qui permet d'ajuster les activités du projet et de fournir des preuves de l'amélioration des pratiques cliniques et des résultats sanitaires grâce à cette méthode.

La phase de lancement et de planification de More Happy Birthdays s'est déroulée entre mai et décembre 2020. Les activités de la phase de mise en œuvre devraient commencer dès que le financement de Latter Day Saint Charities sera confirmé au début de 2021.

5.4. Kit pour sages-femmes de Direct Relief

En partenariat avec Direct Relief

Ce projet de 18 mois a été mis en œuvre en partenariat avec Direct Relief et en collaboration avec l'Association des sages-femmes de Tanzanie (TAMA). Dans le cadre

du projet, 100 kits pour sages-femmes ont été distribués à un total de 50 établissements de santé dans les régions de Dodoma et de Pwani en Tanzanie. Ces kits permettent aux sages-femmes qui travaillent dans des contextes où les ressources sont limitées d'avoir accès aux outils nécessaires pour améliorer la santé maternelle et néonatale et réduire la morbidité et la mortalité maternelles et infantiles.

- Ces kits comprennent du matériel utilisé lors de l'accouchement, des fournitures médicales pour prévenir les infections et prodiguer des soins de routine et du matériel clé en cas de complications. Chaque kit est suffisant pour réaliser 50 accouchements en établissements de soins ;
- Dans le cadre de cette collaboration, l'ICM a eu l'occasion de fournir des recommandations et un apport technique pour revoir le contenu du kit ;
- L'ICM et Direct Relief ont développé le cadre et les outils MEL pour soutenir les recommandations de révision du contenu du kit ;
- Le projet a été prolongé jusqu'en décembre 2020 en raison d'un retard dans la procédure de dédouanement des kits.

5.5. Renforcement des services de sages-femmes

En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)

Avec le soutien de l'UNFPA, l'ICM a créé un éventail de ressources en 2020, mais a dû adapter le plan de travail en milieu d'année pour refléter l'évolution de l'environnement mondial pendant la pandémie de COVID 19.

Un large éventail d'initiatives ont contribué à renforcer la professionnalisation des sages-femmes dans le monde et à répondre aux besoins des associations membres qui s'efforçaient d'obtenir des informations pour permettre aux sages-femmes de se protéger pendant la pandémie de COVID-19 et de plaider en faveur de l'inclusion des sages-femmes dans l'élaboration de politiques et la prise de décision concernant les services de maternité.

Le plan de travail de l'ICM et de l'UNFPA pour 2020 a permis de réaliser les activités suivantes :

- Vidéo et boîte à outils de plaidoyer pour l'Année de la sage-femme et l'IDM ;
- Page sur la COVID 19 publiée sur le site de l'ICM, avec des mises à jour régulières et des recommandations et orientations sur les soins pour les sages-femmes et les femmes ;
- Appel à l'action rédigé par l'ICM, signé et soutenu par de nombreuses organisations partenaires et largement diffusé ;
- Élaboration d'un plan de diffusion des ressources en ligne de l'ICM ;
- Modules d'apprentissage en ligne pour aider les associations membres dans les domaines suivants :
 - renforcement des capacités de gestion financière et de mobilisation des ressources budgétaires
 - mentorat
 - soins de maternité respectueux
- Analyse des besoins de formation des sages-femmes avant l'entrée en service ;
- Recherche sur l'impact de la COVID 19 sur les associations de sages-femmes ;

- Soutien à l'ICM pour collecter et rassembler des données pour le rapport SoWMy et pour élaborer la cartographie des sages-femmes ;
- Diffusion des principes de mentorat, de la boîte à outils et des ressources de RESPECT.

5.6. Programme des jeunes sages-femmes leaders

En partenariat avec Johnson & Johnson

La Fondation J & J apporte son soutien à un programme de jeunes sages-femmes leaders (YML) qui s'est déroulé de 2019 à 2020 et se poursuivra jusqu'à la fin juin 2021 afin que les YML puissent participer au Congrès triennal virtuel de l'ICM et coorganiser un forum sur les questions relatives aux jeunes sages-femmes.

En plus de l'apprentissage en ligne sur le leadership via Coursera, les YML ont travaillé en étroite collaboration avec les mentors et l'ICM pour accroître leur plaidoyer en faveur de la pratique sage-femme et sont tous devenus des voix de première ligne, dans divers forums, tout au long de la pandémie de COVID 19.

Chaque YML a poursuivi ses projets individuels et, en raison de l'annulation du Congrès 2020 de l'ICM, a reçu une petite subvention pour poursuivre son activité de projet. Les YML bénéficieront d'une aide pour participer au congrès virtuel 2021 de l'ICM où elles coorganiseront un forum sur des questions concernant des jeunes sages-femmes

La série de webinaires sur le leadership a été l'un des temps forts de 2020. Les YML ont rencontré des sages-femmes et des femmes leaders à travers le monde qui les ont inspirées et motivées à poursuivre leur vision pour la pratique sage-femme et leur ont fourni des contacts précieux pour soutenir et défendre la santé sexuelle et reproductive des mères et des nouveau-nés au sein de leurs propres associations de sages-femmes.

5.7. Prix de l'ICM, ambassadrices du programme Touch et sages-femmes en action, Prix ICM et J&J 2020

En partenariat avec Johnson & Johnson

Depuis 2016, l'ICM décerne des prix annuels en collaboration avec Johnson & Johnson : le Prix de la recherche de l'ICM, le Prix de la formation de l'ICM et le Prix Marie Goubran agent du changement.

5.7.1. Prix de la recherche et de la formation de l'ICM

Enveloppe de 7 000 dollars pour deux projets de recherche sur la pratique sage-femme et enveloppe de 7 500 dollars pour deux projets de formation de sage-femme.

Parrainage pour assister au 32e Congrès triennal de l'ICM^[1] et possibilité de présenter une affiche sur le projet.

Les gagnants du Prix de la recherche de l'ICM 2020 sont :

- Andari Wuri Astuti (Indonésie)

Son projet consiste à étudier les obstacles et les facteurs qui facilitent l'accès à des services de maternité spécifiques pour les adolescentes enceintes en Indonésie.

- Nicodem Komba (Tanzanie)

Son projet vise avant tout à étudier la prévalence et les causes des infections du site opératoire chez les mères ayant subi une césarienne.

Les gagnants du Prix de la formation de l'ICM 2020 sont :

- Animut Tagele Tamiru (Éthiopie)

Son projet a trait au lancement d'un outil pédagogique innovant intitulé « Volunteers for Midwifery Competency Teams » (VMCT) (Volontaires pour créer des pôles de compétences sur la pratique sage-femme). Son but est de faire passer les programmes de formation des sages-femmes au niveau international.

- Keflie Yohannes (Éthiopie)

Son travail consiste à évaluer les capacités de recherche des sages-femmes et à explorer les obstacles et les facteurs qui facilitent l'amélioration de ces capacités, notamment en menant des recherches dirigées par des sages-femmes.

5.7.2. Prix Marie Goubran agent du changement

Enveloppe de 4 500 dollars pour un projet de promotion des sages-femmes en tant qu'agents du changement.

Parrainage pour assister au 32e Congrès triennal de l'ICM* et possibilité de présenter une affiche sur le projet.

La gagnante du Prix Marie Goubran agent du changement 2020 est :

- Manju Chhugani (Inde)

Son projet a pour but d'évaluer l'efficacité de l'Application accouchement sans danger chez les étudiants en soins infirmiers ainsi que leur niveau de satisfaction dans certaines écoles d'infirmières de New Delhi, en Inde.

5.7.3. Programme de parrainage pour la reconnaissance des sages-femmes ambassadrices du programme Touch

Le prix pour la reconnaissance des sages-femmes ambassadrices du programme Touch est décerné aux sages-femmes qui ont participé, adopté et mis en pratique les enseignements d'un atelier « Ambassadrice du programme Touch » parrainé par Johnson & Johnson Consumer inc. (JJCI), qui a eu lieu lors d'une conférence de l'ICM. Les ateliers Ambassadrice du programme Touch ont été organisés lors des conférences régionales de l'ICM en 2018 (Dubai et Paraguay) et 2019 (Namibie) et se concentrent sur les bienfaits du massage pour bébé et du « premier contact ».

Les gagnantes du Programme de parrainage pour les sages-femmes ambassadrices du programme Touch 2019 sont :

- Adriana Aguirra (Paraguay)
- Deva Ria (Gabon)
- Kusmayra Ambarwati (Indonésie)

Les gagnantes ont été invitées à participer au 32e congrès triennal de l'ICM (qui aurait dû avoir lieu à Bali, en Indonésie, en juin 2020).

5.7.4. Programme de parrainage de séquences vidéo de sages-femmes en action

Le programme pilote de séquences vidéo de sages-femmes en action a débuté en 2019. Le programme vise à filmer des séquences vidéo de sages-femmes prodiguant des soins

pendant la grossesse et après l'accouchement aux mères et à leurs nouveau-nés, dans le but d'accroître la visibilité des sages-femmes et du travail qu'elles accomplissent pour améliorer la santé des mères et des bébés. Le projet a été lancé dans trois pays pilotes : le Japon, la Nouvelle-Zélande et la Namibie. Suite à l'épidémie de COVID 19, le lancement dans d'autres pays (Arabie Saoudite, Indonésie, Philippines, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée) a été reporté.

5.8. Projet sur l'histoire de l'ICM

Un groupe de bénévoles composé d'anciennes présidentes, d'anciens membres du conseil d'administration et d'anciennes directrices générales de l'ICM entreprend d'écrire au nom de l'ICM les 100 ans d'histoire de l'organisation. Les travaux ont commencé en 2016 et le livre devrait être achevé en 2021 avec une date de publication prévue en 2022. Bien que l'équipe de rédaction travaille bénévolement, l'ICM a pu lui apporter un soutien financier limité par le biais du Fonds Dorothea Lang. Le travail d'écriture sur l'histoire de l'ICM progresse bien grâce aux efforts de ce groupe de sages-femmes énergiques.

6. Rapports régionaux

6.1. Afrique

Préparé par les membres régionaux du conseil d'administration Hilma Shikwambi (Afrique anglophone) et Fatoumata S Maiga Dicko (Afrique francophone).

La région Afrique de l'ICM se compose de 37 associations de sages-femmes (AM).

Les associations de sages-femmes en Afrique participent à l'amélioration des systèmes de formation, de réglementation, de plaidoyer et de renforcement du leadership des associations, par le biais de diverses stratégies et activités.

Principaux succès pour la région d'Afrique francophone :

- Renforcement du système de mentorat dans la plupart des pays ;
- Fourniture, par l'ICM, de matériel pédagogique à l'INFAS (Institut national de formation des agents de santé), à Abidjan, après la formation des enseignants sur la CBE ;
- Renforcement des capacités des sages-femmes dans certains domaines liés à la santé maternelle et infantile ;
- Implication des associations de sages-femmes dans les actions entreprises par les ministères de la Santé relatives à la rédaction de documents ou à la mise en œuvre d'actions et dans la lutte contre la COVID 19 ;
- Recrutement de sages-femmes pour les zones rurales par le SWEDD (Projet d'autonomisation des femmes et dividende démographique au Sahel) et l'UNFPA dans certains pays ;
- Intégration de l'approche des soins de maternité respectueux dans la pratique sage-femme ;
- Sensibilisation en partenariat avec la société civile sur la violence fondée sur le genre.

Il convient de noter que la plupart des activités programmées n'ont pas pu être mises en œuvre en raison de la pandémie de COVID 19 sur laquelle les gouvernements et les partenaires ont concentré leurs efforts. En outre, on a constaté une augmentation



Les femmes représentent **70 %** du personnel sanitaire mondial. Tandis que plus de **80 %** d'entre elles sont sages-femmes ou infirmières, elles ne sont que **25 %** à occuper des postes de direction (OMS)

incontrôlée de la création d'écoles de sages-femmes en Afrique de l'Ouest, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur la qualité des soins.

Les associations devraient faire de gros efforts pour créer des organismes de régulation pour les pays qui n'en ont pas encore. Il est également nécessaire de mener une action de persuasion auprès des gouvernements et des partenaires afin de prendre en compte les activités des associations de sages-femmes dans les plans de travail annuels.

Principaux succès pour la région d'Afrique anglophone :

- Demande d'EPI et révision des salaires des sages-femmes ;
- Plusieurs ministères de la Santé ont collaboré avec les associations membres pour élaborer des lignes directrices sur les Soins de maternité respectueux et la mise en œuvre de termes de référence a été approuvée ;
- Les sages-femmes ont participé à d'importantes discussions lors de webinaires, notamment pendant la réunion de la TRIADE OMS/ICM/CII et la réunion régionale africaine. Ces deux réunions virtuelles ont attiré la participation d'un plus grand nombre de sages-femmes ;
- Formations transformatrices fondées sur des données probantes ;
- Représentation de la profession de sage-femme au niveau national ;
- De nombreuses associations de sages-femmes ont apporté plusieurs témoignages de réussite indiquant que les sages-femmes participent désormais à des comités nationaux, régionaux ou sous-régionaux qui traitent de la pratique sage-femme, entre autres : comités d'examen des décès maternels et périnataux, contribution aux programmes d'études, aux organismes de réglementation et consultation sur l'élaboration et la mise à jour des réglementations relatives à la pratique et aux soins de sage-femme.

6.2. Amérique

Préparé par les membres régionaux du conseil d'administration Florencia Francisconi (Amérique latine) et Pandora Hardtman (Amérique du Nord et Caraïbes).

La région Amérique de l'ICM se compose de 19 associations de sages-femmes.

Principaux succès pour la région Amérique :

- Disponibilité en première ligne d'action face à la pandémie ;
- Modifications juridiques afin que l'embauche de sages-femmes soit incluse dans le budget (Mexique) ;
- Plaidoyer pour l'intégration du Bachelor of Midwifery (diplôme de sage-femme) dans la loi sur l'éducation et création de maisons de naissance (Argentine).

En ces temps difficiles, la région Amérique a fait preuve de plus de force et de proactivité que jamais auparavant. La formation et la pratique des sages-femmes sont restées flexibles pour s'adapter rapidement aux changements qui ont eu un impact sur la formation en présentiel et les services de soins cliniques, et pour tenter d'assurer l'égalité pour les femmes et les sages-femmes.

Les sages-femmes ont continué à plaider en faveur de politiques réglementaires qui soutiennent l'intégration de la pratique sage-femme à tous les niveaux des soins de santé. Des succès régionaux ont été enregistrés : engagement des AM au niveau décisionnel, adoption de projets de loi sur l'autorité de la pratique, et création d'un cours de plaidoyer politique en espagnol.

Un autre succès a été la croissance de la communication entre les AM pendant 2020. Par exemple, l'UNFPA a apporté son soutien à la publication d'un bulletin d'information régional pour l'Amérique latine afin d'accroître la visibilité et le plaidoyer et a également contribué à la création de webinaires régionaux mensuels aux Caraïbes, qui ont remporté un franc succès en atteignant les sages-femmes de toute la région et en les informant des meilleures pratiques pour la pandémie et au-delà.

Face à une plus grande instabilité financière et à des propositions rentables dans toutes les associations membres, la mise en place de normes d'accréditation uniformes, la reconnaissance des systèmes de l'ensemble du champ d'activité de la pratique sage-femme et les changements politiques associés restent un défi au niveau régional. À cela vient s'ajouter le problème de « l'épuisement professionnel et des traumatismes des sages-femmes » dont on attend davantage de « contact » dans un monde virtuel, parallèlement à une augmentation du nombre de patients, au niveau d'acuité et à l'émergence d'une infodémie.

6.3. Méditerranée orientale

Préparé par Roa Altaweli, membre régional du conseil d'administration.

La région de la Méditerranée orientale de l'ICM se compose de 17 associations de sages-femmes.

Trois réunions régionales ont eu lieu en ligne les 3, 6 et 4 novembre 2020.

Principaux succès :

- Le renforcement de la pratique sage-femme a bien progressé grâce à des séminaires de formation sur le plaidoyer, des ateliers sur les compétences de pratique sage-femme, des tables rondes et des réunions de consultation ;
- Les réseaux sociaux ont été davantage utilisés pour mieux faire connaître la profession de sage-femme et accroître sa visibilité ;
- Quelques pays prévoient de prolonger le programme de formation des sages-femmes de deux à trois ans.

Plusieurs associations membres se sont inquiétées des conditions de travail des sages-femmes. Elles signalaient une lourde charge de travail, des ressources financières limitées, un manque de soutien politique ainsi qu'une pénurie d'EPI et de produits d'hygiène pendant la pandémie de COVID 19. En outre, l'existence et la persistance de l'accès inégal aux soins de santé ont été exacerbées par la pandémie. Pour y remédier, les AM continueront à se faire les champions de l'accession des sages-femmes à davantage de postes de direction politiques et sociaux.

6.4. Europe

Préparé par les membres régionaux du conseil d'administration Lisa Apini-Welcland (Europe centrale), Victoria Vivilaki (Europe du Sud) et Trude Thommesen (Europe du Nord).

La région Europe de l'ICM se compose de 41 associations de sages-femmes.

La région a organisé deux réunions en ligne.

Principaux succès pour la région Europe :

- Un travail important a été réalisé pour aider les femmes des groupes vulnérables, tels que les demandeurs d'asile et les femmes souffrant de diverses formes de handicap. Cela a été particulièrement important pendant la pandémie de COVID 19 ;

- Les AM de cette région ont développé des mesures telles que la fourniture de soins via des ressources numériques, d'autres ont entamé une collaboration avec les obstétriciens du pays pour créer des lignes directrices nationales sur la manière de faire face à la pandémie ;
- Certaines AM ont créé des podcasts pour promouvoir la profession de sage-femme.

Un seul pays de la région a un poste de *sage-femme en chef*, mais plusieurs AM ont commencé à faire pression pour créer ce poste. De plus en plus de sages-femmes de la région sont titulaires d'un doctorat, et un nombre croissant fait de la recherche et publie ses résultats. Soulignons que les sages-femmes de cette région continuent de participer à des réunions avec des politiques et les principales parties prenantes.

Les sages-femmes continuent à plaider en faveur de la reconnaissance de l'autonomie de la pratique sage-femme et du fait que les soins qu'elles prodiguent constituent une mesure préventive essentielle pour garantir des soins de santé complets aux femmes. Parallèlement, les sages-femmes préconisent également que le diplôme de sage-femme soit équivalent à un master.

6.5. Asie du Sud-Est

Préparé par le membre régional du conseil d'administration Emi Nurjasmi Indomo.

La région d'Asie du sud-est de l'ICM se compose de 7 associations de sages-femmes.

Principaux succès pour la région Asie du Sud-Est :

- Poursuite de la mise en œuvre du projet de jumelage en collaboration avec le Royal College of Midwives (RCM) du Royaume-Uni, avec un financement de l'UNFPA. Le partenariat, qui a débuté en 2017, vise à renforcer la capacité organisationnelle de la Société des sages-femmes du Bangladesh à défendre la profession de sage-femme et à créer une demande pour les services de sage-femme ;
- Mise en place de normes mondiales, ressources et outils pour la formation, la réglementation et les associations pour renforcer les capacités, les compétences et le professionnalisme relatifs à la pratique sage-femme dans le pays (Midwifery Society of Nepal) ;
- Soutien permanent aux sages-femmes pour qu'elles fournissent des services de soins maternels respectueux en distribuant des articles d'EPI, en offrant des conseils par le biais d'une ligne d'assistance téléphonique, en fournissant un soutien au développement des capacités et du leadership par le biais de 82 cours gratuits en ligne et d'une application mobile WCEA avec 276 cours (Bangladesh Midwifery Society) ;
- Plaidoyer auprès du gouvernement et des partenaires d'International Midwife Assistance (IMA) pour l'acquisition d'EPI pour les sages-femmes en pratique privée et de kits pour les femmes enceintes.

Les défis à relever dans la région de l'Asie du Sud-Est consistent notamment à reconnaître que les sages-femmes sont les expertes pour fournir des conseils de qualité aux parties prenantes et aux décideurs politiques afin d'améliorer le statut des sages-femmes.

Dans certains cas, le manque de ressources financières reste un défi pour la profession de sage-femme, par exemple, au Népal, le programme Midwifery Society of Nepal (MIDSON) a été fréquemment sollicité par les acteurs de la santé maternelle et néonatale et le ministère de la Santé et de la Population (MoHP) afin de trouver une solution pragmatique pour

créer d'importants effectifs de sages-femmes de qualité (environ 9 000), dans le pays afin de contribuer à la réalisation des objectifs liés aux ODD. Cependant, MIDSON n'a ni les capacités ni les compétences pour répondre à cette demande. C'est pourquoi MIDSON et le ministère de la Santé et de la Population du Népal ont besoin d'un soutien technique et financier.

6.6. Pacifique occidental

Préparé par Ann Kinnear, membre du conseil d'administration

La région du Pacifique occidental de l'ICM se compose de 18 associations de sages-femmes.

Principaux succès pour la région du Pacifique occidental :

- Aux Philippines, les sages-femmes ont lutté avec succès contre la discrimination. Elles ne bénéficiaient pas d'un accès spécial à leur lieu de travail, aux pharmacies, etc. de la même manière que les médecins, le personnel infirmier et les soldats. Leur succès a été annoncé à la télévision par l'agence de la santé, qui a déclaré que les sages-femmes doivent également bénéficier d'un accès spécial, où et quand elles le souhaitent ;
- En Papouasie-Nouvelle-Guinée, la Société des sages-femmes signale une amélioration des soins de maternité respectueux et plus centrés sur la femme ;
- En Nouvelle-Zélande, le Collège des sages-femmes a obtenu un soutien structurel et un financement plus importants pour mettre en place des programmes de qualité dans les hôpitaux ;
- À Hong Kong, les normes et les compétences de la pratique sage-femme sont alignées sur l'éducation et l'Association des sages-femmes de Hong Kong a assuré la formation continue des sages-femmes ;
- En Nouvelle-Zélande, trois sages-femmes ont reçu des médailles du gouvernement en reconnaissance de leurs services aux femmes et à la profession de sage-femme et l'ancienne directrice générale du Collège des sages-femmes de Nouvelle-Zélande, Karen Guilliland, a été élue « Femme d'influence » par Zonta International (Nouvelle-Zélande).

Dans de nombreux pays, les modèles de continuité des soins de pratique sage-femme étaient les mieux placés pour s'adapter et réagir afin que les femmes et les familles continuent d'avoir accès aux services de sage-femme/maternité. Un plus grand nombre de femmes ont choisi sans hésitation l'accouchement à domicile lorsque les hôpitaux ont fait face à des restrictions concernant les personnes de soutien, à l'impossibilité d'accepter des admissions ou de soutenir les choix des femmes. En Nouvelle-Zélande, cela a entraîné une réduction des admissions dans les unités néonatales, un recours moins fréquent au déclenchement du travail et aux césariennes, tandis que les taux d'allaitement ont augmenté.

Dans toute la région, les associations de sages-femmes continuent de signaler des difficultés liées à l'insuffisance des ressources. En particulier, en ce qui concerne les effectifs de sages-femmes insuffisants, un manque de soutien financier pour permettre aux sages-femmes de participer à des formations et à des conférences et une pénurie de médicaments et de consommables. D'autres estiment que les actions de plaidoyer auprès du gouvernement et la médicalisation contrôlée d'un acte physiologique normal rendent difficile l'amélioration de la qualité des soins.

En Nouvelle-Zélande, les sages-femmes communautaires ont été parmi les derniers prestataires de soins de santé à recevoir des EPI. En Australie, les sages-femmes privées ont dû se procurer leur propre EPI car les distributions étaient réservées aux cabinets de médecins généralistes. Aux Philippines, l'Association des sages-femmes intégrées a utilisé ses ressources financières et ses dons pour fournir des EPI aux sages-femmes, à 12 hôpitaux, aux soldats et aux tribus autochtones.

7. Perspectives d'avenir

Alors que la période triennale 2017-2020 de l'ICM touche à sa fin, nous avons réfléchi aux progrès réalisés dans chacune des orientations stratégiques clés que sont la qualité, l'équité et le leadership. Nous avons rendu compte de nos progrès dans le [Rapport triennal 2017-2020](#) et cerné les leçons apprises et les défis pour le prochain triennat. En 2022, l'ICM fêtera ses 100 ans d'existence et dispose donc d'une base solide sur laquelle construire sa stratégie 2021-2023.

Au cours du prochain triennat, notre objectif est de positionner l'ICM en tant qu'organisation experte pour créer, conseiller, influencer et favoriser l'autonomisation de la profession de sage-femme au niveau mondial. Pour y parvenir, nous devons assurer la durabilité de l'ICM, notamment sur le plan humain, social, économique et environnemental. Nous avons commencé ce travail en 2020 en déployant un plan visant à examiner et à mettre à jour toutes les politiques de gouvernance et de fonctionnement, à examiner et à renforcer les systèmes opérationnels, à restructurer le bureau central de l'ICM et à augmenter les effectifs afin de renforcer la capacité à réaliser la stratégie de l'ICM 2021-2023. En 2021, notre priorité sera de continuer à mettre en œuvre ces changements.

Le renforcement de la capacité de l'ICM à mettre en œuvre sa stratégie est rendu possible grâce à une subvention de financement de base approuvée par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida). Le financement de base est important pour l'ICM, car il est essentiellement discrétionnaire, ce qui nous permet de renforcer les capacités du bureau central de l'ICM en investissant dans le personnel, l'appui de consultants et des systèmes de renforcement des infrastructures. En plus de ce financement de base de la Sida, l'ICM a été ravie de recevoir, en 2020, un financement supplémentaire de la Fondation Bill et Melinda Gates pour la poursuite du développement des programmes et des ressources afin de soutenir le déploiement du cadre professionnel de l'ICM pour la pratique sage-femme au cours du prochain triennat. Ensemble, ces deux subventions représentent un investissement indispensable dans le travail de base de l'ICM et nous aideront à développer une base solide à partir de laquelle nous pourrions mettre en œuvre la stratégie 2021-2023 de l'ICM et devenir une organisation plus pérenne. Un autre changement consistera à passer d'un modèle budgétaire basé sur les centres de coûts à un modèle budgétaire basé sur les activités/résultats qui permettra une planification et un suivi plus étroits des coûts liés à la mise en œuvre de la stratégie. Parallèlement à ce changement, l'ICM développera et mettra en œuvre une approche de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (MEL) à l'échelle de l'organisation afin de suivre de plus près les progrès accomplis dans la réalisation des résultats de la stratégie.

Notre expérience de la pandémie de COVID-19 en 2020 a influencé notre prochaine stratégie, qui accordera une importance accrue à l'utilisation appropriée de la technologie pour communiquer avec et entre nos membres. Le congrès 2020 de l'ICM a été reporté à

2021 et transféré à un format virtuel. C'est la première fois que l'ICM organise un congrès triennal virtuel et l'un des avantages attendus est qu'il va permettre à un plus grand nombre de sages-femmes dans le monde d'y assister. Au cours du prochain triennat, nous continuerons à rencontrer nos membres par le biais de webinaires et de réunions électroniques et nous prendrons soigneusement en compte les facteurs humains, économiques, environnementaux et sociaux lors de la planification des réunions du conseil d'administration et des réunions régionales ainsi que d'autres activités de l'ICM. Nous nous efforcerons également de mieux soutenir nos régions et les équipes de soutien régional du bureau central travailleront en étroite collaboration avec les membres régionaux du conseil d'administration afin de comprendre les divers besoins des différentes régions et comment l'ICM peut soutenir le mieux possible le développement de la pratique sage-femme dans les régions. Cette priorité accordée au soutien régional permettra de préparer l'ICM et les régions aux changements apportés à la représentation au sein du conseil d'administration convenus par le Conseil de l'ICM en 2020. La prochaine élection des membres régionaux du conseil d'administration en 2023 sera marquée par une plus grande équité, avec un représentant par région, et les équipes de soutien régionales seront alors pleinement opérationnelles.

L'OMS a déclaré que 2020 serait l'Année des sages-femmes et du personnel infirmier, ce qui a permis de mieux faire connaître les sages-femmes et la pratique sage-femme dans le monde et a ouvert la voie à la campagne de l'ICM pour la Décennie de la sage-femme, qui sera lancée en 2021 lors du Congrès triennal virtuel, parallèlement au lancement de l'association caritative WithWomen de l'ICM. Dans le cadre de sa campagne pour la Décennie de la sage-femme, l'ICM se concentrera sur les objectifs de développement durable 3 (Bonne santé et bien-être) et 5 (Égalité entre les sexes) et sur des actions mondiales visant à renforcer la profession de sage-femme, à augmenter les effectifs de sages-femmes, à améliorer la qualité des soins prodigués par les sages-femmes et à améliorer les résultats en matière de santé pour les femmes et leurs nouveau-nés partout dans le monde.

8. Aperçu financier

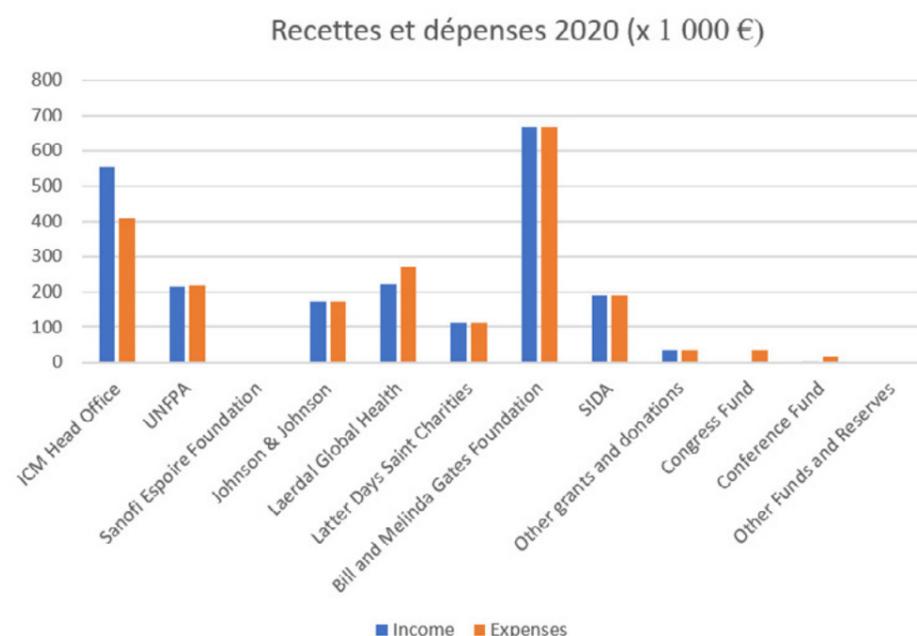
8.1 Résumé exécutif

Ce rapport financier présente le résultat des activités décrites ci-dessus pour l'exercice 2020. L'exercice s'achève avec un résultat positif de 13 989 €. Les principales raisons de ce résultat sont les suivantes :

- La plupart des projets qui avaient été prévus au budget ont connu des difficultés d'exécution en raison des limitations imposées par la COVID-19 et, par conséquent, moins de frais généraux ont pu être appliqués à ces subventions.
- Le Congrès triennal qui devait se tenir à Bali en juin a été reporté à 2021 en raison de la pandémie de COVID-19. Puis il a été décidé d'organiser le Congrès 2021 en distanciel, lorsqu'il est devenu clair que les voyages internationaux seraient encore limités en 2021. Par conséquent, l'ICM n'a pas pu bénéficier des droits d'inscription ou des bénéfices tirés du Congrès alors que son personnel a quand même effectué les tâches nécessaires à la planification, au report et au transfert du Congrès. Ces coûts ont été couverts par le Fonds du Congrès qui était presque épuisé à la fin de 2020.
- Étant donné que l'argent dépensé provient de fonds spécifiques (fonds affectés et non affectés), leur solde a encore diminué.
- L'ICM a reçu deux subventions pour le financement de ses activités de base en 2020. Direct Relief a fait don de 100 000 dollars (82 500 euros) de financement discrétionnaire pour la période d'octobre 2020 à octobre 2021 afin de couvrir les coûts de base et de soutenir les efforts de l'ICM en rapport avec la pandémie de COVID-19. L'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) a confirmé une subvention de 32 000 000 SEK (3 077 110 €) pour la période d'août 2020 à décembre 2023 afin d'aider à couvrir les coûts de base de l'ICM pour la mise en œuvre de sa stratégie triennale 2021-2023.
- La Fondation Bill et Melinda Gates (FBMG) a ajouté une subvention additionnelle de 2 804 024 dollars à sa subvention initiale de 1 999 995 dollars, soit 4 804 019 dollars au total et a prolongé la durée de la subvention jusqu'en décembre 2022. Les activités de projet financées par la FBMG sont étroitement liées aux activités fondamentales de l'ICM.
- L'ensemble des subventions susmentionnées a permis d'augmenter les revenus de l'ICM en 2020 et d'obtenir un résultat financier positif qui, à son tour, a permis de contribuer à la réserve générale pour la première fois en trois ans.

8.2 Résumé des recettes et des dépenses 2020

Le tableau ci-dessous présente les principaux domaines de recettes et de dépenses.



Sur la base du budget 2021 approuvé, la réserve de fonctionnement minimale cible est calculée comme suit :

Poste budgétaire	Budget approuvé	Tous les montants x 1000,00 € Coût opérationnel moyen sur 3 mois
Frais de personnel	2 730	170
Coût du conseil d'administration	77	30
Services professionnels	82	41
Frais administratifs généraux	108	86
Coût de programme	679	0
Coûts financiers	30	4
Budget total 2021	3 706	331

Sur le budget 2021 approuvé, un montant d'environ 2,4 millions d'euros est couvert par des subventions et des dons, ce qui laisse un budget de fonctionnement de 1,3 million d'euros.

La réserve opérationnelle à la fin de 2020 s'élève à 158 000 € et couvre 48 % de la réserve minimale cible.

8.3. Politique concernant l'actif disponible

L'ICM a pour politique de maintenir les actifs liquides librement disponibles.

8.4 Politique en matière de réserves

La politique en matière de réserves de l'ICM a été revue, mise à jour et approuvée par le conseil d'administration en décembre 2020.

Dans cette politique, le montant minimum de la réserve de fonctionnement est défini comme « un montant suffisant pour maintenir les opérations et les programmes en cours pendant une période donnée, mesurée en mois. »

Le minimum cible est défini comme le montant qui correspond à trois mois du coût d'exploitation moyen. Le calcul du coût d'exploitation moyen comprend tous les coûts récurrents et prévisibles, à l'exception des amortissements, des dépenses en nature et des autres dépenses non monétaires.

Le montant cible est calculé chaque année après l'approbation du budget annuel par le conseil d'administration.

8.5 États financiers

8.5.1 Bilan au 31 décembre 2020

8.5.1. Bilan au 31 décembre 2020

(Après affectation du résultat aux réserves et aux fonds)

	Notes	31 décembre 2020 EUR	31 décembre 2019 EUR
Actifs			
Actifs fixes			
Immobilisations corporelles	8.5.5.1	31 643	37 712
Inmovilizado inmaterial		<u>10 594</u>	<u>15 144</u>
		42 237	52 856
Actifs circulants			
Créances	8.5.5.2	140 185	459 246
Travaux en cours	8.5.5.3	31 178	495 093
Actif disponible	8.5.5.4	<u>3 828 983</u>	<u>1 463 272</u>
		4 000 346	2 417 611
Total des actifs		4 042 583	2 470 467
Fonds propres et passif			
Fonds propres			
Réserves non affectées	8.5.5.5		99 860
Réserves générales		158 311	231 660
Réserves affectées		<u>187 802</u>	<u>231 660</u>
		346 113	331 520
Fonds affectés	8.5.5.6	<u>17 542</u>	<u>18 146</u>
		363 655	349 666
Passif à long terme	8.5.5.7		
Financement de projets		1,019,179	
Passif à court terme	8.5.5.8		
Créanciers		4 962	33 638
Charges à payer		61 210	64 072
Autres dettes		864	1 650
Impôt		<u>23 506</u>	<u>15 402</u>
		90 542	114 762
Subventions	8.5.5.9		
Financement de base de l'ICM		213 256	-
Financement de projets		<u>2 355 951</u>	<u>2 006 039</u>
		2 569 207	2 006 039
		2 659 749	2 120 801
Total des fonds propres et passif		4 042 583	2 470 467

8.5.2 État des recettes et des dépenses pour 2020

	Note	Budget (Euro)	Réel 2020 (Euro)	Réel 2019 (Euro)
Revenus				
Revenu de base de l'ICM				
- Revenu des cotisations	8.8.1	382 148	366 755	375 274
- Donateurs du financement de base	8.8.1	-	211 680	-
Revenu subventions	8.8.2	1 962 508	1 415 685	1 801 563
Revenu activités de collecte de fonds	8.8.3	-	440	1 400
Revenu des fonds et réserves	8.8.4	307 097	6 042	168 755
Autres revenus	8.8.5	1 000	8 083	5 000
Sous-total des revenus		2 652 753	2 008 685	2 351 992
Dépenses				
Frais de personnel	8.8.6	1 525 627	1 213 260	1 299 183
Conseil d'administration et représentation	8.8.7	64 828	31 113	97 870
Services professionnels	8.8.8	144 828	266 430	168 197
Frais généraux de fonctionnement	8.8.9	120 467	100 308	128 587
Coût événements et programme	8.8.10	737 802	343 628	749 232
Coûts des fonds et réserves	8.8.11	-	28 509	155 206
Sous-total des dépenses		2 593 551	1 983 248	2 598 275
Résultat Opérationnel		+ 58 202	+ 25 437	- 246 283
Amortissements		-16 500	-10 619	-11 976
Revenus financiers		1 000	4 157	15 323
Coût financier		-6 800	-4 987	-5 011
RÉSULTAT TOTAL		+ 36 902	+ 13 989	- 247 947
Affectation du résultat				
Ajouter aux/déduire des réserves générales		-	+ 58 451	-139 931
Ajouter au/déduire du Fonds pour une maternité sans risque		-	+ 1 918	+ 4 139
Ajouter au/déduire du Fonds pour les conférences régionales		-	- 12 119	30 147
Ajouter au/déduire du Fonds d'interprétation au Congrès		-	-4 610	-
Ajouter au/déduire du Fonds du Congrès		+ 36 902	- 29 046	- 79 259
Ajouter au/déduire du Fonds Dorothea Lang		-	- 604	- 1 558
Ajouter au/déduire du Fonds Marie Goubran		-	-	- 1 191
Affectation totale du résultat		+ 36 902	+ 13 989	- 247 947

8.5.3 Aperçu des flux de trésorerie (par la méthode indirecte)

	2020	2019
Activités opérationnelles de trésorerie		
Résultat net généré	+ 13 989	- 247 947
Ajustement pour :		
Amortissements	<u>10 619</u>	<u>11 976</u>
	10 619	11 976
Changement dans les actifs et le passif à court terme		
Créances	319 061	- 160 725
Travaux en cours	463 915	76 318
Passif	<u>1 558 127</u>	<u>864 447</u>
	<u>2 341 103</u>	<u>780 040</u>
Total des activités opérationnelles de trésorerie	2 365 711	544 069
Flux de trésorerie des investissements		
Investissements	-	<u>- 1 076</u>
		- 1 076
Activités financières de trésorerie		
Changement d'actif disponible	<u>2 365 711</u>	<u>542 993</u>
Liquidités au 31 décembre	3 828 983	1 463 272
Liquidités au 1er janvier	<u>1 463 272</u>	<u>920 279</u>
Changement liquidités/en banque	<u>2 365 711</u>	<u>542 993</u>

8.5.4 Notes générales accompagnant le bilan et l'état des recettes et des dépenses

Généralités

La Confédération internationale des sages-femmes (ICM) a été fondée en 1922 et au cours de son existence a été basée dans deux pays. Elle a quitté l'Angleterre pour s'installer aux Pays-Bas en 2000 et est devenue association néerlandaise en 2005. La structure et les processus de gouvernance de l'ICM sont reflétés dans la Constitution et les statuts administratifs.

Grâce au soutien de partenaires et de donateurs, l'ICM continue à élaborer des stratégies visant à renforcer la profession de sage-femme dans le monde et à promouvoir des sages-femmes autonomes. De nombreuses activités sont axées sur le développement de sages-femmes professionnelles formées et réglementées, qui représentent les ressources humaines vitales permettant de fournir des services de santé de qualité aux mères et à leurs nouveau-nés.

L'un des signes de succès est la stabilité des adhésions à l'ICM. À la fin de l'année 2020, il y avait au total 143 associations membres de 124 pays. Des nouvelles demandes d'adhésion sont reçues régulièrement et de temps à autre, des associations membres quittent la

Confédération ou en sont exclues, généralement en raison de leur incapacité à payer des cotisations pendant plusieurs années.

Structure du groupe

Le 16 décembre 2019, la Fondation WithWomen a été créée, avec pour adresse : Koninginnegracht 60, 2514 AE La Haye.

La mission de cette fondation est d'améliorer l'accessibilité et la compétence des sages-femmes en établissant des normes de qualité, des actions de plaidoyer et d'autres types d'actions, de renforcer l'égalité des sexes au sein de la profession et de promouvoir des services d'accouchement de qualité dans le monde entier. La Fondation a reçu le statut d'organisation caritative « Algemeen Nut Beogende Instelling » (ANBI) le 19 décembre 2019.

Le conseil d'administration de la Fondation est composé de trois membres : un/e président/e indépendant/e, un/e secrétaire et l'ICM en tant que trésorier/e. Les membres du conseil d'administration sont co-autorisés.

Le premier exercice financier de la Fondation s'est achevé au 31 décembre 2020. Au 31 décembre 2020, l'ICM avait une créance de 14 218,38 € envers la Fondation, incluse dans les autres créances.

La Fondation n'a pas de capital de dotation, elle est reconnue comme filiale, l'ICM étant à la tête du groupe. Les fonds propres de la Fondation au 31-12-2020 s'élèvent à -/ - 8 464 000 € et l'évaluation au mois de décembre 2020 est de zéro.

En vertu de l'exemption prévue à l'article 407, alinéa 2, sous a, du titre 9 BW2 (de la constitution néerlandaise), la Fondation n'est pas consolidée par l'ICM.

Modification des principes comptables

Jusqu'à l'exercice 2019 inclus, les devises étrangères ont été converties en euros sur la base des taux historiques. Au 31 décembre 2020, les devises étrangères sont converties en euros sur la base des taux de clôture. L'impact de ce changement sur le résultat 2020 et les fonds propres au 31 décembre 2020 s'élève à 34 000 euros (de perte). L'impact sur les chiffres comparatifs n'est pas significatif.

Principes généraux pour l'état du rapport financier

Les normes comptables généralement acceptées aux Pays-Bas pour les organisations à but non lucratif ont été appliquées. Le rapport annuel 2020 a été préparé conformément à la recommandation RJ micro-entités et petites entités C1 « organisations de petite taille à but non lucratif ».

Les états financiers ont été préparés en utilisant le principe de la valeur d'achat. Sauf indication contraire, tous les actifs, fonds propres et passifs sont cités à leur valeur nominale. Les revenus et coûts sont reconnus selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Comparaison avec l'année précédente

Les principes d'évaluation et la méthode de détermination du résultat sont les mêmes que ceux utilisés au cours de l'exercice précédent, à l'exception, le cas échéant, des changements indiqués dans la section pertinente.

Principes de l'évaluation de l'actif et du passif

Actifs fixes

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont indiquées à la valeur d'achat. La méthode d'amortissement utilisée pour les machines de bureau et le site Web est linéaire sur la base d'un cycle de vie de 5 ans, et pour le mobilier de bureau, elle est également linéaire, mais sur la base d'un cycle de vie de 10 ans.

Créances

Toutes les créances sont comptabilisées à la juste valeur et évaluées aux coûts amortis. La juste valeur et le coût amorti correspondent tous deux au coût nominal. Toute provision nécessaire pour toute mauvaise créance éventuelle a été déduite. La provision a été fixée en fonction d'une évaluation individuelle de la réclamation.

Actifs liquides

Tous les actifs liquides sont évalués à leur valeur nominale. Si toute ressource n'est pas librement disponible, elle a été prise en compte sous forme d'évaluation.

Travaux en cours

Les coûts afférant au Congrès triennal sont enregistrés pour l'année à laquelle ils se rapportent. Le financement de ces coûts provient du revenu généré par le Congrès et sera attribué au budget de l'ICM. Le bilan reflète les montants en souffrance qui seront rapprochés à la fin du Congrès lorsque tous les fonds seront justifiés.

Fonds propres

Les fonds propres de l'organisation sont divisés en différents fonds et réserves, qui sont définis comme fonds affectés ou réserves non affectées.

Les réserves non affectées comprennent la réserve générale, qui sert à garantir la poursuite des activités de la Confédération internationale des sages-femmes et des fonds affectés disponibles pour les activités définies par le conseil d'administration de l'ICM. Les réserves affectées ne sont disponibles que pour des activités spécifiquement définies comme indiqué dans les termes de référence des fonds, définis par les donateurs ou les contributeurs externes aux fonds.

Passif à court terme

Les emprunts et les dettes sont comptabilisés au départ à la juste valeur et évalués aux coûts amortis.

Principes des états de recettes et des dépenses

Les fonds non affectés collectés, les héritages et les dons sont notés pour l'année pendant laquelle ils ont été reçus ou à la date à laquelle le revenu devient certain. D'autres recettes et dépenses seront comptabilisées dans la période de reporting à laquelle elles se rapportent.

Au cours de l'année, un taux de change journalier moyen est utilisé pour le transfert de devises étrangères en euro ou à partir de l'euro. À la fin de l'année, les actifs et passifs monétaires seront (re)calculés par rapport au taux de clôture.

Lors de l'exécution d'activités pour les projets et les réserves, le temps du personnel est alloué à ces activités sur la base de l'enregistrement du temps dans le système des

ressources humaines et en fonction du budget des activités du projet ; les factures des consultants et autres fournisseurs sont directement affectées aux activités auxquelles elles se rapportent ; on utilise un pourcentage pour couvrir les frais indirects. Ce pourcentage peut varier selon le projet et est stipulé dans le contrat.

Les cotisations sont calculées avant l'année auxquelles elles se rapportent et en utilisant les informations les plus à jour sur le nombre de sages-femmes du membre tel que spécifié dans son sondage annuel des membres.

Les activités de collecte de fonds comprennent le solde des recettes et des dépenses des activités de collecte de fonds. Les recettes et les dépenses seront comptabilisées dans la période de reporting à laquelle elles se rapportent.

Principes de vue d'ensemble des flux de trésorerie

Cette vue d'ensemble utilise la méthode indirecte. Autrement dit, l'évolution de la trésorerie est expliquée par l'évolution des autres postes au bilan.

8.5.5 Notes d'informations sur le bilan

8.5.5.1 obligations (in-)corporelles

Descripción	Immobilisations corporelles		Immobilisations	Actifs fixes	
	Matériel de bureau	Mobilier de oficina	Sous-total incorporelles	Site Web de l'ICM	Total
Valeur d'achat au 1er janvier	38 999	35 258	74 257	22 748	97 005
Amortissement cumulé au 1er janvier	-31 270	-5 275	-36 545	-7 604	-44 149
Solde au 1er janvier	7 729	29 983	37 712	15 144	52 856
Investissement en 2020			-		-
Amortissement en 2020	-2 543	-3 526	-6 069	-4 550	-10 619
Valeur à l'achat au 31 décembre	38 999	35 258	74 257	22 748	97 005
Amortissement cumulé au 31 décembre	-33 813	-8 801	-42 614	-12 154	-54 768
Solde au 31 décembre	5 186	26 457	31 643	10 594	42 237

Le pourcentage d'amortissement du matériel de bureau et du site Web était de 20 %.
Le pourcentage d'amortissement du mobilier de bureau était de 10 %.

8.5.5.2 Créances

	31 décembre, 2020	31 décembre, 2019
Débiteurs		
Frais d'adhésion des débiteurs	22 756	72 710
Provision pour créances douteuses	- 6 342	- 25 049
OMS	-	67 439
Fondation d'entreprise Sanofi Espoir	-	39 659
Rotary (concernant les associations membres)	24 040	24 040
UNFPA Soudan	9 513	9 513
Autres projets des débiteurs	<u>2 894</u>	<u>9 372</u>
Sous-total des débiteurs	52 861	197 684
Autres créances		
UNFPA	21 247	60 545
EngenderHealth	6 503	6 503
Avances sur projets	3 314	129 138
Organisation caritative WithWomen	14 218	3 074
Conférence régionale	-	16 342
Prépaiements	7 725	24 256
Autres	<u>34 318</u>	<u>21 704</u>
Sous-total	87 324	261 562
Total des créances	140 185	459 246

8.5.5.2.1 UNFPA

	2020	2019
Solde au 1er janvier	60 545	- 19 694
Ajouter : Dépenses 2020/2019	214 989	202 434
Déduire : Subvention reçue 2020/2019	-254 287	-122 195
Solde au 31 décembre	21 247	60 545

Le rapport final pour 2020 a été envoyé à l'UNFPA en janvier 2021 comme prévu. Le montant restant a été reçu en 2021.

8.5.5.2.2 Organisation mondiale de la Santé

	2020	2019
Solde au 1er janvier	67 439	2 182
Ajouter : Dépenses 2020/2019		65 257
Déduire : Subvention reçue 2020/2019	<u>67 439</u>	-
Solde au 31 décembre	-	67 439

8.5.5.2.3 Fondation d'entreprise Sanofi Espoir

	2020	2019
Solde au 1er janvier	39 659	-51 001
Ajouter : Dépenses 2020/2019	-	90 660
Déduire : Subvention reçue en 2020/2019	<u>39 659</u>	-
Solde au 31 décembre	-	39 659

8.5.5.2.4 Rotary (concernant les associations membres)

	2020	2019
Solde au 1er janvier	24 040	15 541
Ajouter : Dépenses 2020/2019	-	8 499
Déduire : Subvention reçue 2020/2019	-	-
Solde au 31 décembre	24 040	24 040

Le Rotary de Norvège, en association avec le Rotary du Malawi et de Zambie, a fourni des fonds pour poursuivre le déploiement du programme HMS-HBS de 10 000 dollars dans ces pays. L'ICM a soutenu ce travail en 2018 et 2019.

8.5.5.2.5 Avances sur projets

	2020	2019
Solde au 1er janvier	129 138	186 581
Ajouter : avances 2020/2019	69 783	478 989
Déduire : avances réglées 2020/2019	- 148 582	-536 431
Déduire : provision pour avances non réglées	- 47 025	-
Solde au 31 décembre	3 314	129 138

8.5.5.2.6 Autres créances

	2020	2019
Dépôt de garantie du loyer	12 833	12 833
Sous-traitants FBMG	4 314	-
Fournitures de bureau (épinglettes)	3 077	3 077
Chèques de voyage (Bali)	6 578	-
Assurance maladie	4 756	-
Services-conseils	1 768	-
Autre	<u>991</u>	<u>5 794</u>
Total des autres créances	34 318	21 704

8.5.5.3 Travaux en cours

	1er janvier, 2020	Reçu 2020	Dépenses 31 décembre, 2020	2020
Coûts activés pour le travail relatif au :				
Congrès de Bali (reporté à 2021)	479 692	467 714	-1 832	10 144
Congrès 2023	15 401	-	5 632	21 034
Total travaux en cours	495 093	467 714	3 800	31 178

Les montants en souffrance représentent les frais associés aux futurs Congrès que l'ICM a préfinancés. Les montants seront versés aux organisateurs professionnels du Congrès lorsque des fonds suffisants seront disponibles.

Le Congrès qui devait avoir lieu à Bali en juin 2020 a été reporté à 2021 puis est passé d'un format présentiel à un format virtuel en raison de la poursuite de la pandémie mondiale. Dans la plupart des cas, les frais associés à la location du lieu de la conférence et d'autres coûts payés à l'avance ont pu être négociés avec les fournisseurs et reportés à 2023 suite à la décision du conseil d'administration de tenir le Congrès 2023 à Bali au lieu d'Abou Dabi.

Le conseil d'administration a également décidé de continuer à étudier les deux meilleures offres d'associations pour accueillir conjointement le Congrès 2026 (France et Portugal).

Par la suite, l'association qui devait co-organiser le Congrès de 2023 à Abou Dabi a demandé que le conseil d'administration revienne sur sa décision d'annuler le Congrès d'Abou Dabi et confirme que le Congrès de 2026 aura bien lieu à Abou Dabi. Le conseil d'administration examinera cette demande en avril 2021.

8.5.5.4 Actif disponible

	31 décembre, 2020	31 décembre, 2019
Encaisse	-	107
Espèces en banque	3 828 983	1 463 165
Total en espèces	3 828 983	1 463 272

L'ICM dispose librement de ses liquidités.

8.5.5.5 Réserves non affectées

	31 décembre, 2020	31 décembre, 2019
Réserve générale		
Solde au 1er janvier	99 860	239 791
Transfert vers/depuis les réserves affectées	-	-
Ajouter/déduire en raison de la Confédération	58 451	- 139 931
Solde au 31 décembre	158 311	99 860

8.5.5.5.1 Réserves affectées

	Solde au 1er janvier 2020	Fonds reçus	Revenu différé du Congrès	Coûts liés au Fonds	Transfert réserves	Solde au 31 décembre 2020
Fonds pour une maternité sans risque et le développement	167 213	2 066	-	-148	-	169 130
Fonds d'interprétation au Congrès	4 610	-	-	-	-4 610	-
Fonds d'assistance au versement des cotisations	9 132	-	-	-	-	9 132
Fonds pour les conférences régionales	13 346	3 976	-	-16 095	-	1 227
Fonds du Congrès	37 359	-	-	-33 657	4 610	8 312
	231 660	6 042	-	-49 900	-	187 802

Le « Fonds pour une maternité sans risque et le développement » soutient les sages-femmes individuelles ou les associations de sages-femmes dans les pays à faibles ressources dont les taux de mortalité et de morbidité maternels sont élevés.

Le Fonds d'interprétation au Congrès a été établi pour fournir des services d'interprétation pendant un Congrès triennal dans des langues autres que le français et l'espagnol (les langues officielles de l'ICM). En 2021, ce fonds sera fusionné avec le Fonds du Congrès.

Le Fonds d'assistance au versement des cotisations existe principalement pour soutenir des associations membres de l'ICM (ou des associations de sages-femmes qui font des demandes d'adhésion à l'ICM) qui, pour des raisons financières (démonstrables) ne sont pas en mesure de payer tout ou partie des cotisations annuelles à l'ICM.

Le Fonds du Congrès est utilisé pour couvrir les frais encourus par ou au nom de l'ICM en préparation du Congrès triennal.

Le Fonds des conférences régionales a été créé en 2018 pour couvrir les dépenses faites par ou au nom de l'ICM en préparation des futures conférences régionales. En 2020, aucune conférence régionale n'a été organisée en raison des restrictions de voyage dues à la pandémie mondiale. Les dépenses ont trait à la conférence en Namibie en 2019.

8.5.5.6 Fonds/Réserves affectés

	Solde au 1er janvier 2020	Fonds reçus	Revenu différé du Congrès	Coûts liés au Fonds	Transfert réserves générales	Solde au 31 décembre 2020
Fonds						
Fonds de donation Dorothea Lang	-	-	-	-604	-	17 542
Total fonds affectés	18 146	-	-	-604	-	17 542

Dorothea Lang, une sage-femme américaine à la retraite, a fourni des fonds pour parrainer des sages-femmes afin qu'elles puissent assister aux futurs Congrès. En 2018, le conseil d'administration a décidé d'allouer 8 500 euros sur quatre ans à titre de contribution aux coûts du projet sur l'histoire de l'ICM qui doit s'achever en 2021. Au cours de la période 2018-2020, la somme totale de 5 988 euros a été consacrée à ce projet.

8.5.5.7 Passif à long terme

8.5.5.7.1 Fondation Bill et Melinda Gates

	2020	2019
Solde au 1er Janvier	-	-
Ajouter : Subvention 2020/2019	1 019 179	-
Déduire : Dépenses 2020/2019	-	-
Solde au 31 décembre	1 019 179	-

En février 2020, une subvention complémentaire a été demandée à la Fondation Gates afin de combler certaines des lacunes identifiées dans le projet SMS et la Fondation a accepté de compléter la subvention SMS et de prolonger le projet jusqu'en décembre 2022. Le montant estimé pour 2022 est présenté comme un passif à long terme.

8.5.5.8 Passif à court terme

	31 décembre, 2020	31 décembre, 2019
Organisateur de la conférence	3 828	30 564
Remboursements des vols pour Bali	- 11 913	-
Projet Jeunes sages-femmes leaders	10 004	-
Autres fournisseurs	<u>3 043</u>	<u>3 074</u>
Total créanciers	4 962	33 638
Coûts financiers (audits/soutien)	5 462	4 312
Coût des consultants/de l'atelier	55 067	59 760
Autre facture à recevoir	682	-
Total des charges à payer	61 210	64 072
Préreçus	864	462
Autres dettes	-	<u>1 188</u>
	864	1 650
Impôt	<u>23 506</u>	<u>15 402</u>
Total du passif	90 542	114 762

8.5.5.9 Subventions

8.5.5.9.1 Financement de base de l'ICM

	2020	2019
Solde au 1er janvier	-	-
Ajouter :		
Subvention Sida	343 778	-
Subvention Direct Relief	84 739	-
	428 516	-
Déduire :		
Dépenses Sida 2020/2019	-188 950	
Dépenses Direct Relief	-22 730	
Résultat devise potentiel	-3 580	
	<u>-215 260</u>	
Solde au 31 décembre	213 256	

L'ICM a reçu deux subventions pour le financement de ses activités de base en 2020.

Direct Relief a fait don de 100 000 dollars (82 500 euros) de financement discrétionnaire pour la période d'octobre 2020 à octobre 2021 afin de couvrir les coûts de base et de soutenir les efforts de l'ICM en rapport avec la pandémie de COVID-19.

L'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) a confirmé une subvention de 32 000 000 SEK (3 077 110 €) pour la période d'août 2020 à décembre 2023 afin d'aider à couvrir les coûts de base de l'ICM pour atteindre les objectifs de sa stratégie triennale 2021-2023.

8.5.5.9.2 Fondation MacArthur

	2020	2019
Solde au 1er janvier	110 644	122 976
Ajouter : Subvention 2020/2019	-	-
Résultat devise potentiel	-190	-
Déduire : Dépenses 2020/2019	<u>-366</u>	<u>-12 332</u>
Solde au 31 décembre	110 088	110 644

La Fondation MacArthur a fourni une subvention supplémentaire en 2018 pour aider les sages-femmes mexicaines à assister à la Conférence régionale de novembre 2018 au Paraguay et pour renforcer la profession de sage-femme au Mexique. Une prolongation sans frais a été approuvée avec l'intention de financer des activités en 2020, y compris la participation de sages-femmes du Mexique au Congrès triennal. Cette prolongation sans frais a été prolongée jusqu'en 2021.

8.5.5.9.3 Fondation Bill et Melinda Gates

	2020	2019
Solde au 1er janvier	1 376 538	656 579
Ajouter : Subvention 2020/2019	1 469 793	997 384
Résultat devise potentiel	- 243 440	-
Déduire : Frais 2020/2019	<u>-667 825</u>	<u>-277 425</u>
Solde au 31 décembre	1 935 065	1 376 538

Le projet Renforcer les services de pratique sage-femme (SMS), financé par la Fondation Bill et Melinda Gates (FBMG) a été initialement approuvé pour trois ans, de 2018 à 2020. En février 2020, une subvention supplémentaire a été demandée à la Fondation Gates afin de combler certaines des lacunes identifiées dans le projet SMS et la Fondation a accepté de compléter la subvention SMS et de prolonger le projet jusqu'en décembre 2022. La valeur totale du projet est maintenant de 4,24 millions d'euros (4,8 millions de dollars).

8.5.5.9.4 Latter Day Saint Charities

	2020	2019
Solde au 1er janvier	-	-
Ajouter : Subvention 2020/2019	132 370	
Résultat devise	-9 400	-
Déduire : Dépenses 2020/2019	<u>-113 161</u>	-
Solde au 31 décembre	9 810	

Un nouveau projet, intitulé More Happy Birthdays (D'autres joyeux anniversaires) lancé au Rwanda et financé par Latter Day Saint Charities, devrait s'appuyer sur le succès du projet 50 000 Happy Birthdays (50 000 Joyeux anniversaires) et permettre à davantage de sages-femmes de continuer à sauver des vies à la naissance. La phase de lancement et de planification de More Happy Birthdays s'est déroulée entre mai et décembre 2020. Les activités de la phase de mise en œuvre devraient commencer dès que le financement de Latter Day Saint Charities sera confirmé au début de 2021.

8.5.5.9.5 Johnson & Johnson

	2020	2019
Solde au 1er janvier	262 046	62 809
Ajouter : Subvention 2020/2019	53 633	436 717
Résultat devise potentiel	-30 614	-
Déduire : Dépenses 2020/2019	<u>-171 164</u>	<u>-237 480</u>
Solde au 31 décembre	113 900	262 046

La Fondation J&J apporte son soutien à un programme de jeunes sages-femmes leaders (YML) qui s'est déroulé de 2019 à 2020 et se poursuivra jusqu'à la fin juin 2021 afin que les YML puissent participer au Congrès triennal virtuel de l'ICM et co-organiser un forum sur les questions relatives aux jeunes sages-femmes.

Ce programme vise à instaurer une culture de leadership au sein de la profession de sage-femme, au niveau national, régional et des associations membres, en identifiant les jeunes leaders potentiels et en les aidant à développer leurs capacités de leadership et de plaider, à participer aux dialogues de politique nationale et à influencer le changement.

Johnson & Johnson a fourni un nouveau financement pour les prix de la formation et de la recherche de l'ICM et le prix Marie Goubran agent du changement pour 2019, 2020 et 2021.

En 2019, de nouveaux prix, en rapport avec le Programme de parrainage pour la reconnaissance des sages-femmes ambassadrices du programme Touch et le Programme de parrainage de vidéos de sages-femmes en action, ont été lancés. Ce dernier programme a été reporté en raison de la pandémie mondiale.

8.5.5.9.6 Laerdal Global Health

	2020	2019
Solde au 1er janvier	243 489	141 505
Ajouter : Subvention 2020/2019	-	937 028
Déduire : Dépenses 2020/2019	<u>-230 642</u>	<u>-835 044</u>
Solde au 31 décembre	12 847	243 489

En 2018 l'ICM et LGH ont étendu le projet original 10 000 Joyeux anniversaires lancé au départ au Malawi et en Zambie, à l'Éthiopie, au Rwanda et à la Tanzanie, avec pour objectif ambitieux de fêter 20 000 joyeux anniversaires supplémentaires entre janvier 2018 et mars 2020. L'objectif du projet 50 000 Joyeux anniversaires est de contribuer à sauver plus de vies à la naissance, à réduire la mortalité et à améliorer l'expérience de l'accouchement pour les femmes et leurs familles en renforçant les compétences des sages-femmes dans des techniques qui sauvent des vies au moment de l'accouchement et des soins de maternité respectueux.

L'ICM a apporté son soutien à ses associations membres dans les pays où a lieu le projet afin de former des sages-femmes, d'autres prestataires de soins de santé et des étudiants en utilisant les modules de formation par simulation Aider les mères à survivre (Jhpiego) et Aider les bébés à survivre (American Academy of Pediatrics) et l'approche Faible dose, Fréquence élevée (Low-Dose, High-Frequency). Ce projet s'est achevé avec succès fin 2020.

8.5.5.9.7 Direct Relief

	2020	2019
Solde au 1er janvier	13 325	-
Ajouter : Subvention 2020/2019	15 680	15 790
Déduire : Dépenses 2020/2019	<u>-11 308</u>	<u>-2 465</u>
Solde au 31 décembre	17 697	13 325

En 2019, Direct Relief a accordé un montant pour la mise à jour et la distribution du KIT pour sages-femmes.

8.5.5.9.8 Congrès parrainé par J&J

	2020	2019
Solde au 31 décembre	156 544	-

Suite au report du Congrès à Bali, le montant reçu de Johnson & Johnson en tant que principal sponsor n'a pas été utilisé en 2020.

8.5.5.9.9 Montant total des subventions et du parrainage

	2020	2019
Montant total des subventions et du parrainage	2 569 207	2 006 039

8.6. Droits, obligations et accords hors bilan

8.6.1 Obligations financières annuelles

Le loyer pour le bureau de l'ICM (Koninginnegracht 60, La Haye) s'élève à 43 860 € par an. Le contrat expire au 31 mai 2025.

La location de la machine Xerox s'élève à 7 022 € par an ; le contrat expire en 2024.

8.6.2 Congrès triennal 2020 à Bali

Selon ses statuts, l'ICM est tenue d'organiser chaque année une réunion du Conseil, au plus tard six mois après la clôture de l'exercice de la Confédération (Constitution de l'ICM, Article 12, clauses I, ii). Tous les trois ans, la réunion est organisée en même temps qu'un congrès – la réunion du Conseil triennal (Règlements administratifs de l'ICM, Article 12, clause 1). Certaines décisions doivent être prises lors de cette réunion, comme le prévoient la Constitution (article 12, clause ii) et les règlements administratifs (article 12, clause 2). Ces points à l'ordre du jour comprennent la réception du rapport annuel, des comptes annuels et de la certification du commissaire aux comptes ; l'approbation, la modification ou le rejet d'activités ou de résolutions sur des questions professionnelles ; l'élection et la nomination des membres du conseil d'administration ; la détermination de toute modification des règlements administratifs et l'examen des appels relatifs à l'adhésion. Il est habituel que le Conseil de l'ICM fixe également des orientations stratégiques pour les trois prochaines années afin de guider le conseil d'administration à élaborer la stratégie triennale.

Le lieu où se déroule le Congrès triennal est choisi cinq ou six ans à l'avance. Le Congrès compte quatre jours de programmes scientifiques et deux jours d'autres activités, dont un

service multiconfessionnel et une cérémonie d'ouverture. Les participants sont en grande partie des sages-femmes du monde entier, ainsi que des organisations partenaires, des sponsors et des exposants.

La planification et l'organisation des congrès triennaux commencent au cours des deux triennats précédents (cinq ou six ans avant) et au début 2020 l'organisation du congrès de Bali prévu pour juin 2020 était en bonne voie. Les contrats avec le lieu où se déroulera le congrès et la société locale chargée d'organiser la conférence ont été signés en 2015. Le conseil d'administration de l'ICM a approuvé le budget final du Congrès 2020 en novembre 2018, pour un montant total de 2,8 millions de dollars. Les coûts réels du Congrès sont communiqués pendant l'année où ils sont échus et ne constituent qu'une partie du rapport financier annuel de l'année dans laquelle le Congrès a lieu. L'ICM est responsable des obligations liées au Congrès dans les années qui précèdent le Congrès et pendant l'année du Congrès.

Au cours des années précédant le Congrès, l'ICM préfinance les paiements à ses fournisseurs, en fonction de l'exécution des contrats et des accords. Le montant total préfinancé pour le Congrès 2020 à Bali échu en 2020 figure dans la section 8.5.5.3 Travaux en cours. Ces montants seront réglés lorsque les fonds provenant des inscriptions des participants, des sponsors et des exposants seront suffisants.

8.6.3 Report du Congrès de 2020 à 2021

Dès mars 2020, il est apparu clairement que la pandémie mondiale causée par le coronavirus (COVID 19) donnait lieu à de graves problèmes sanitaires dans le monde entier et que les mesures extraordinaires qu'elle nécessitait avaient des répercussions sur les gouvernements, les citoyens et les entreprises.

Le conseil d'administration de l'ICM a tenu une réunion d'urgence le 11 mars 2020 et a décidé de reporter le Congrès de Bali jusqu'en juin 2021. Peu de temps après, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré une pandémie mondiale de COVID-19.

Le conseil d'administration a basé sa décision sur trois principes :

- Ne pas porter préjudice aux membres de l'ICM, à ses partenaires et à son organisation
- Continuer à faire avancer l'ICM
- Tirer parti de toutes les nouvelles possibilités

L'ICM a réussi à réserver le même lieu à Bali pour les nouvelles dates de mai/juin 2021 sans frais supplémentaires. Tous les participants, sponsors, exposants et fournisseurs ont été notifiés de cette décision et ont eu la possibilité de reporter leurs inscriptions à 2021 ainsi que les contrats et accords en place avec les sponsors, les exposants et les fournisseurs. Beaucoup ont choisi de reporter les dispositions en place à l'année suivante et certains ont demandé un remboursement. Un nouveau budget a été établi et des négociations ont été entamées avec les organisateurs du congrès en ce qui concerne l'extension de leurs honoraires. Des négociations ont également été entamées avec les fournisseurs pour reporter les contrats à 2021.

En septembre 2020, il est apparu clairement que l'impact de la pandémie de COVID-19 s'aggravait et le 9 octobre, le conseil d'administration a annoncé sa décision de transférer le 32e Congrès triennal de 2021 à un Congrès triennal virtuel au lieu de poursuivre les préparatifs d'un Congrès en présentiel à Bali. Le conseil d'administration a appuyé sa décision sur les trois mêmes principes qu'en mars. Tous les participants, sponsors, exposants et fournisseurs ont été informés et se sont vu proposer plusieurs options en ce qui concerne les frais d'inscription déjà payés, y compris le remboursement de la différence dans les frais d'inscription et le report de ces frais jusqu'au Congrès 2023.

D'autres négociations ont été entamées avec le lieu où devait se dérouler le Congrès et d'autres fournisseurs clés, ce qui a permis de reporter en grande partie les frais payés à 2023 et a conduit le conseil d'administration à décider que le Congrès de 2023 se tiendrait à Bali au lieu d'Abou Dabi comme cela avait été prévu précédemment.

Fin 2020, une autre révision du budget du Congrès était en cours, le programme avait été remanié et tous les présentateurs acceptés avaient été contactés pour reconfirmer leur participation. Des sponsors et des partenaires sont actuellement contactés pour confirmer le maintien de leur parrainage et la planification d'un congrès virtuel est en bonne voie.

Ces décisions nécessaires ont eu un impact financier ainsi que sur la charge de travail du personnel. Suite au report du Congrès, les recettes attendues des droits d'inscription et les bénéfices tirés du Congrès n'ont pas été perçus, alors que de nombreux coûts de planification ont dû être maintenus. Le budget révisé pour le Congrès triennal virtuel de 2021 est prudent, mais comprend des projections suffisantes pour couvrir les coûts supplémentaires du report et du transfert au format virtuel, dans le but d'obtenir les recettes requises pour le financement de départ nécessaire au Congrès 2023 à Bali.

8.6.4 Congrès triennal 2023 Abou Dabi

En 2017, à la suite d'un processus convenu, le conseil d'administration de l'ICM a choisi Abou Dabi comme lieu du Congrès 2023. En 2020, le budget de ce Congrès était en cours d'élaboration. Les coûts préfinancés par l'ICM ont trait aux visites sur place et figurent également dans la section 8.5.5.3 Travaux en cours. Les montants seront réglés lorsque des fonds suffisants seront disponibles.

La décision du conseil d'administration de tenir le congrès de 2023 à Bali au lieu d'Abou Dabi a été prise pour réduire le risque financier d'annulation du congrès de Bali, notamment en raison du fait que le lieu du Congrès avait été payé à l'avance. Cela signifie que l'on risque de perdre les sommes déjà versées à Abou Dabi, mais ces montants sont beaucoup plus faibles que ceux versés à l'avance pour Bali.

8.6.5 Activités quotidiennes de l'ICM

La réponse du gouvernement néerlandais face au coronavirus a eu un impact sur la façon dont l'ICM mène ses activités quotidiennes. À partir du mois de mars, tout le personnel de l'ICM a travaillé à domicile et a utilisé les technologies virtuelles pour communiquer entre eux, ainsi qu'avec les membres et les partenaires. Suite au confinement, les déplacements ont été interdits aux Pays-Bas et ailleurs, et les réunions qui auparavant auraient eu lieu en personne ont été organisées virtuellement.

La réunion triennale du Conseil de l'ICM de 2020 s'est tenue par voie électronique en

utilisant une zone réservée au Conseil sur le site Web de l'ICM pour les forums de discussion, l'accès aux documents et les présentations vidéo. La plateforme Zoom a été utilisée pour les réunions régionales et pour la dernière réunion du Conseil après une période de vote électronique. Cette réunion virtuelle du Conseil de l'ICM a donné de bons résultats et nous envisageons à l'avenir de continuer à utiliser ces technologies pour assurer la durabilité de l'ICM.

En utilisant la technologie pour communiquer, l'ICM a pu poursuivre son travail avec un minimum d'interruption et l'expérience de 2020 nous a montré comment nous pouvons continuer à nous adapter et à évoluer à l'avenir.

Fin 2020, le confinement était toujours en vigueur aux Pays-Bas comme dans de nombreux pays du monde, et la fin de la pandémie n'était pas encore en vue.

8.6.6 Autres considérations

Les sages-femmes, les associations de sages-femmes et les femmes en âge de procréer ont toutes été touchées par la pandémie. L'impact du coronavirus a été tout particulièrement important dans les pays où l'économie, les infrastructures et les systèmes de santé sont insuffisants et ceux qui sont également fragiles en raison de la guerre, des troubles civils ou de catastrophes environnementales. Mais les pays à revenu élevé sont également touchés. Des sages-femmes de nombreux pays sont décédées des suites d'une exposition au coronavirus. D'autres mourront sans doute. Certaines sages-femmes sont également confrontées à une perte de revenus parce qu'elles-mêmes ou un membre de leur famille ne reçoivent pas leur salaire ou parce que des membres de leur famille sont touchés par le chômage.

Il se pourrait que cela ait des répercussions sur les associations membres suite à la perte de membres et de cotisations. Cela risque à son tour d'accroître le nombre d'associations membres de l'ICM qui ne sont pas en mesure de payer leurs cotisations à l'ICM en 2021. Étant donné que la majorité des cotisations des associations membres ont été reçues avant mars 2020, l'ICM n'a pas ressenti cet impact en 2020.

Les revenus de l'ICM provenant des subventions ont également été stables en 2020, car la majorité des subventions sont pluriannuelles. En outre, nous avons reçu des fonds supplémentaires de Direct Relief, de la Sida et de la FBMG. Cependant, certaines activités relatives aux projets ont été retardées en raison des restrictions sur les déplacements et ces projets ont dû être prolongés et des activités révisées pour les réaliser virtuellement. Grâce à ces changements, nous avons eu moins recours que prévu aux fonds des projets et les frais généraux attribuables aux projets ont aussi été plus faibles. Dans une certaine mesure, le financement de base de la Sida et de Direct Relief a protégé l'ICM de l'impact financier négatif des retards de mise en œuvre des projets causés par la pandémie.

8.7. Affectation du résultat

Le compte de résultat pour l'année 2020 s'achève avec un résultat positif de 13 989 €. Conformément aux statuts et en prévision de la décision du Conseil de juin 2021, ce résultat sera affecté comme suit :

Ajout au Fonds de la maternité sans risque	+ €	2 065
Déduction du Fonds de la maternité sans risque	- €	148
Déduction du Fonds de donation Dorothea Lang	- €	604
Déduction du Fonds des conférences régionales	- €	12 119
Déduction du Fonds d'interprétation au Congrès	- €	4 610
Déduction du Fonds du Congrès	- €	29 047
Ajout à la réserve générale	+ €	58 451
Résultat total	+ €	13 989

8.8. Notes d'informations sur l'état des recettes et dépenses

8.8.1. Revenu de base de l'ICM

8.8.1.1. Revenu des cotisations

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
Revenu des cotisations	382 148	366 755	375 274

Une nouvelle association de sages-femmes a rejoint l'ICM en 2020. La diminution des revenus provenant des cotisations des membres est principalement due à l'évolution du nombre de sages-femmes actives dans certaines associations.

8.8.1.2. Subventions de base de l'ICM

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
Sida	-	188 950	-
Direct Relief	-	22 730	-
Revenu total des subventions	-	211 680	-

Direct Relief a aidé l'ICM à couvrir ses coûts de base ainsi que ses efforts en rapport avec la pandémie de COVID-19.

L'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) a aidé l'ICM à couvrir ses coûts de base pour atteindre les objectifs de sa stratégie triennale 2021-2023.

8.8.2. Revenus de subventions, de dons et parrainages

L'ICM bénéficie de l'aide de plusieurs partenaires de financement pour réaliser les activités fondamentales au renforcement de la profession de sage-femme dans le monde entier et à la formation de professionnels extrêmement qualifiés. Ces partenaires et les montants qu'ils nous ont fournis en 2020 sont :

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
UNFPA	215 000	214 989	202 434
Laerdal Global Health	36 609	222 285	748 649
Latter-Day Saint Charities	-	114 881	78 732
Fondation Bill and Melinda Gates	1 374 102	667 825	277 425
Fondation d'entreprise Sanofi Espoir	-	-	90 660
Organisation mondiale de la Santé	-	-	65 257
Johnson & Johnson	202 287	171 242	237 480
Rotary Norvège	-	834	8 499
Direct Relief	23 000	11 308	-
Fondation MacArthur	111 509	366	12 332
Fonds New Venture	-	-	58 212
Well Being Foundation	-	-	7 720
Autres subventions et dons	-	11 955	14 163
Total des subventions	1 962 508	1 415 685	1 801 563

8.8.3. Recettes provenant de la collecte de fonds

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
Revenu du MEAP	-	-	-
Revenu Formation HMS	-	440	1 400
Revenu des services-conseils	-	-	-
Total des revenus de la collecte de fonds	-	440	1 400

En 2019, une formation réussie sur HMS_BAB a été dispensée à un nombre limité de travailleurs de la santé et nous avons reçu le dernier montant correspondant à cette formation en 2020.

8.8.4. Revenus des fonds et des réserves

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
Revenu du Fonds pour la maternité sans risque	-	2 065	4 248
Revenu du Fonds commémoratif Marie Goubran	-	-	8 109
Revenu du Fonds pour les conférences régionales	-	3 976	156 399
Total des revenus des fonds et des réserves	-	6 042	168 756

La Japanese Nursing Association (JNA) a soutenu le Fonds pour une maternité sans risque afin de permettre aux sages-femmes des pays en développement de participer au Congrès et aux conférences régionales.

8.8.5. Autres revenus

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
Don des membres du conseil d'administration	-	5 000	5 000
Services conseil	-	2 500	-
Autres revenus	1 000	583	-
Total des autres revenus	1 000	8 083	5 000

Les autres revenus concernent un don personnel d'un membre du conseil d'administration pour soutenir le développement professionnel de l'ICM en 2020 et certains services conseil fournis par Sanofi et Johnson & Johnson.

8.8.6. Frais de personnel

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
Dépenses salariales	552 056	469 817	576 482
Charges sociales	128 017	54 591	79 742
Frais de services conseil	834 054	686 191	635 958
Autres frais de personnel	11 500	2 662	7 001
Total frais de personnel	1 525 627	1 213 260	1 299 183

Au 31 décembre 2020, 6 membres du personnel (6,57 ETP en 2020) étaient employés au bureau central de l'ICM, contre 9 membres du personnel (8,92 ETP en 2019) en décembre 2019. Un nouveau membre du personnel nous a rejoint en 2020, mais quatre membres du personnel nous ont quittés en 2020 et n'ont pas été directement remplacés. Les postes vacants ont été partiellement pourvus par du personnel qui ne vivait et ne travaillait pas aux Pays-Bas et qui, pour cette raison, travaillait pour l'ICM en tant que prestataires externes.

8.8.7. Conseil d'administration et représentation

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
Frais du conseil d'administration	44 828	27 416	60 215
Représentation	20 000	3 696	37 655
Total coûts	64 828	31 113	97 870

La diminution des frais relatifs au conseil d'administration est directement liée à la pandémie de COVID-19. En 2020, toutes les réunions du conseil d'administration et du Conseil se sont déroulées virtuellement, ce qui a permis d'économiser des frais de déplacement et d'hébergement. La représentation a également été virtuelle en 2020, ce qui a permis de réduire les coûts.

8.8.8 Services professionnels

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
Soutien du personnel chargé des services généraux	81 385	172 394	85 748
Audit	20 000	49 929	49 028
Soutien des services généraux de l'ICM	43 442	44 107	33 421
Total des services professionnels	144 828	266 430	168 197

Les services professionnels comprennent le soutien financier, le soutien en matière de ressources humaines et de salaires et le soutien pour le plaidoyer, la communication et la mobilisation des ressources. En raison de la pandémie de COVID-19 des coûts supplémentaires ont été engagés pour ces activités de soutien. En raison du report du Congrès de Bali, un certain nombre de dépenses, normalement couvertes par les bénéfices du Congrès, ont dû l'être par l'ICM ou des subventions.

L'ICM a mis l'accent sur l'équité entre ses membres en augmentant le nombre de documents et de communications disponibles dans les trois langues officielles et en produisant le site Web en trois langues. Des services d'interprétation ont été utilisés lors de plusieurs réunions régionales et lors de la réunion du Conseil de l'ICM. Ces services supplémentaires que l'ICM a fournis à ses membres se sont traduits par des coûts plus importants que ce qui avait été prévu au budget pour les services professionnels. Des frais juridiques plus élevés que prévu ont également contribué à ces coûts.

Les coûts d'audit ont été plus élevés en 2020 parce que le personnel chargé des finances et les commissaires aux comptes ont eu besoin de plus de temps pour étudier comment le COVID-19 affectait la continuité des activités de l'ICM et ont dû fournir une contribution plus importante.

8.8.9. Bureau général

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
Frais d'hébergement	69 371	76 467	66 880
TIC et communication	44 160	19 883	41 729
Autres frais	6 936	3 958	19 978
Total des frais de bureau général	120 467	100 308	128 587

Les frais de bureau pour les TIC et la communication ont diminué, car une partie de ces frais a été couverte par des subventions et a été affectée aux frais pour les Événements et Programmes (licences, équipements et matériel).

8.8.10. Événements et Programmes

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
Personnel local	-	64 828	72 594
Parrainage du Congrès	249 264	-	-
Frais de voyage	100 000	42 318	115 544
Repas et faux frais	143 000	13 607	206 638
Lieux et hébergement	100 000	81 903	197 277
Licences, équipements et matériel	110 538	107 472	131 135
Prix	35 000	33 500	26 044
Total	737 802	343 628	749 232

En raison de la pandémie de COVID-19, les projets ont démarré plus tard ou sous une forme différente de celle prévue précédemment (par exemple, adaptations pour des communications virtuelles plutôt qu'en présentiel). Certaines activités ont été annulées en raison du report du Congrès de Bali.

Ce retard concernant plusieurs grands projets est la principale raison pour laquelle les coûts directs des projets sont nettement inférieurs à ceux prévus au budget. Des prolongations sans frais ont été convenues pour plusieurs projets.

8.8.11. Fonds et réserves

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
1. Fonds pour une maternité sans risque	-	-	-
2. Fonds Marie Goubran	-	-	5 967
3. Fonds Dorothea Lang	-	475	1 558
4. Conférence régionale de Namibie	-	14 577	133 842
5. Congrès 2020 Bali	-	13 457	13 839
Total des fonds et des réserves	-	28 509	155 206

8.8.11.1. Fonds Dorothea Lang

Certains fonds ont été utilisés pour contribuer aux coûts du projet d'histoire de l'ICM pour 2020. Ce projet s'achèvera en 2021.

8.8.11.2. Fonds des conférences régionales

Le Fonds des conférences régionales a été créé en 2018 pour couvrir les dépenses faites par ou au nom de l'ICM en préparation des futures conférences régionales. L'ICM a commencé à organiser les conférences régionales, en coopération avec l'association de sages-femmes locale, en 2018.

En 2019, la conférence régionale a été organisée en septembre à Windhoek, en Namibie. Le rapport final de cette conférence a été reçu et approuvé en 2020. Outre les frais de personnel liés à la Conférence en 2020, celle-ci a entraîné des coûts supplémentaires, comme le montre le tableau ci-dessous :

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
Dépenses			
Services professionnels	-	2 713	73 980
Coûts de déplacement	-	3 366	5 447
Alimentation et boissons	-	-	21 628
Inscription	-	7 970	654
Lieu et équipement technique	-	-	19 981
Autres frais	-	527	12 152
Dépenses totales Conférences	-	14 577	133 842

8.8.11.3. Fonds du Congrès

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
Dépenses			
Frais de déplacement	-	1 253	1 420
Services professionnels	-	10 219	12 362
Autres frais	-	1 985	49
Total des dépenses du Congrès	-	13 457	13 831

Les dépenses du Congrès pour 2020 ont été principalement dues au report du Congrès de Bali jusqu'en 2021.

8.8.12. Revenus et coûts financiers

Les revenus financiers proviennent des intérêts cumulés sur le compte d'épargne et des fluctuations dans les taux de change au cours de 2020.

Le coût financier concerne les frais bancaires pour les comptes bancaires détenus, les frais de transfert pour les paiements et les frais liés au paiement des adhésions.

8.9. Résumé du budget 2021

En raison des exigences associées à la subvention de la Sida et conformément à l'introduction d'une politique de recouvrement intégral des coûts, l'ICM passe d'une approche budgétaire basée sur les coûts à une approche budgétaire basée sur les résultats (ou les activités). Cette nouvelle approche de budgétisation permettra de lier plus étroitement la stratégie de l'ICM à son budget. Le plan opérationnel est élaboré chaque année en fonction de la stratégie et des résultats annuels sont identifiés. Les coûts des activités nécessaires pour atteindre ces résultats sont calculés et les fonds sont alloués. Cette nouvelle approche permettra à l'ICM d'identifier et de planifier le recouvrement de tous les coûts de mise en œuvre de sa stratégie. Une approche de recouvrement intégral des coûts pour l'élaboration des budgets des projets commencera également en 2021.

Les prévisions financières pour les revenus et les dépenses 2021 sont résumées ci-dessous.

	montants x 1 000,00 €	
	€	€
Revenu		
Cotisations	408	
Financement de base	981	
Subventions/dons	2 242	
Revenu supplémentaire		
Fonds et réserves	126	
Revenu total		3 757
Frais		
Priorité 1 Favoriser l'innovation et la durabilité pour l'avenir de la pratique sage-femme	1 648	
Priorité 2 Développer, renforcer et soutenir le déploiement d'un nouveau cadre professionnel	25	
Priorité 3 Favoriser un mouvement en faveur de la pratique sage-femme	600	
Thèmes transversaux : Promouvoir l'égalité entre les sexes	340	
Sous-total Personnel du programme et des projets		2 613
Coût direct du programme et du projet	679	
Frais de gouvernance de l'ICM	77	
Sous-total autres coûts directs		756
Frais de personnel généraux	117	
Services professionnels	81	
Frais administratifs généraux	108	
Coûts financiers	30	
Sous-total des coûts de soutien		336
Total des frais		3 705
Résultat		52

8.10. Autres informations

8.10.1. Statuts

Les statuts ne décrivent pas l'affectation du bénéfice. En conséquence, le Conseil de l'ICM approuve l'affectation du bénéfice.

Au nom du conseil d'administration, date : Juin 2021

F. Cadée
Président

S. Oyarzo Torres
Vice Président

V. Varela
Trésorier

H. Shikwambi
Membre du conseil
d'administration

F. Dicko
Membre du conseil
d'administration

P. Hardtman
Membre du conseil
d'administration

M.F. Francisconi
Membre du conseil
d'administration

E. Indomo
Membre du conseil
d'administration

A. Kinneer
Membre du conseil
d'administration

R. Altaweli
Membre du conseil
d'administration

T. Thommesen
Membre du conseil
d'administration

L. Apini-Welcland
Membre du conseil
d'administration

V. Vivilaki
Membre du conseil
d'administration

8.11. Avis des commissaires aux comptes indépendants

Confédération internationale des sages-femmes

À l'attention du conseil d'administration

Koninginnegracht 60

2514 AE DEN HAAG

Date: 28 mai 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

A. Rapport sur la vérification des états financiers 2020 inclus dans le rapport annuel

Notre opinion

Nous avons vérifié les états financiers 2020 de la Confédération internationale des sages-femmes, basée à la Haye.

Notre conclusion est que les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et juste de la situation financière de la Confédération internationale des sages-femmes au 31 décembre 2020 et de ses résultats pour 2020, conformément à la norme RJK C1 « Kleine-organisaties-zonder-winststreven » (Lignes directrices pour les rapports annuels C1 « Micro et petites organisations à but non lucratif » du Conseil néerlandais pour les normes comptables).

Les états financiers comprennent :

- 1 le bilan au 31 décembre 2020 ;
- 2 le compte de résultat pour 2020 et
- 3 les notes comprenant un résumé des méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de notre opinion

Nous avons mené notre audit conformément à la loi néerlandaise, y compris les normes néerlandaises sur la vérification des comptes. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites de façon plus détaillée dans la section « Nos responsabilités pour la vérification des états financiers » de notre rapport.

Nous sommes indépendants de la Confédération internationale des sages-femmes conformément au Verordening inzake de onafhankelijkheid van accountants bij assurance-opdrachten (ViO, Code d'éthique pour les comptables professionnels, une réglementation relative à l'indépendance) et d'autres réglementations néerlandaises pertinentes. En outre, nous nous sommes conformés au Verordening gedrags- en beroepsregels accountants (VGBA, code d'éthique néerlandais).

Nous pensons que les informations probantes que nous avons obtenues dans le cadre de cette vérification sont suffisantes et appropriées pour servir de base à notre opinion d'audit.

B. Rapport sur les autres informations incluses dans le rapport annuel

Outre les états financiers et notre rapport de commissaire aux comptes à ce sujet, le rapport annuel contient d'autres informations, à savoir :

- le rapport du conseil d'administration ;
- d'autres informations requises par la norme comptable néerlandaise RJK C1.

Sur la base de l'exécution des procédures suivantes, nous concluons que les autres informations sont conformes aux états financiers et ne contiennent aucune anomalie significative.

Nous avons lu les autres informations. Sur la base de nos connaissances et de notre compréhension, acquises lors de la vérification des états financiers ou d'une autre manière, nous avons examiné si les autres informations contenaient des anomalies significatives.

Ces procédures ont été réalisées conformément aux exigences de la norme comptable néerlandaise RJK C1 et de la norme néerlandaise 720. L'étendue des procédures exécutées est nettement inférieure à celle des procédures réalisées dans notre vérification des états financiers.

La direction est responsable de la préparation d'autres informations, y compris du rapport du conseil d'administration, conformément à la norme comptable néerlandaise RJK C1.

C. Description des responsabilités concernant les états financiers

Responsabilités du conseil d'administration pour les états financiers

La direction (le conseil d'administration et la directrice générale) est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément à la norme comptable néerlandaise RJK C1. De plus, la direction est responsable de tout contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers dépourvus d'anomalies significatives, qu'elles résultent d'une fraude ou d'une erreur.

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité de l'organisation à assurer la continuité de ses activités. Sur la base du cadre de présentation de l'information financière mentionné, la direction doit préparer les états financiers sur la base comptable de la continuité d'exploitation, à moins que la direction n'ait l'intention de liquider la Confédération ou de cesser ses activités, ou n'ait pas d'autre alternative réaliste que de le faire.

La direction doit divulguer dans les états financiers les événements et circonstances susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisation à poursuivre son activité.

Nos responsabilités pour la vérification des états financiers

Notre objectif est de planifier et de réaliser notre travail de vérification de façon à obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour notre opinion.

Notre vérification a été réalisée avec un niveau d'assurance élevé, mais pas absolu, ce qui signifie qu'elle pourrait ne pas détecter toutes les anomalies significatives et fraudes au cours de notre audit.

Ces anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, elles pourraient raisonnablement être susceptibles d'influencer les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers. Le caractère significatif affecte la nature, le calendrier et l'étendue de nos procédures d'audit et l'évaluation de l'effet des déclarations inexacts relevées sur notre opinion.

Nous avons exercé un jugement professionnel et avons maintenu un scepticisme professionnel tout au long de notre vérification, conformément aux normes néerlandaises sur l'audit, les exigences éthiques et les exigences d'indépendance. Notre vérification consistait entre autres à :

- identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur, concevoir et exécuter des procédures d'audit adaptées à ces risques, et obtenir des preuves d'audit suffisantes et appropriées sur lesquelles fonder notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est supérieur à celle résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement des contrôles internes ;
- comprendre les contrôles internes concernant la vérification afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, sans pour autant chercher à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Confédération ;
- évaluer la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations associées fournies par la direction ;
- conclure sur le bien-fondé de l'utilisation par la direction de la base comptable de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants obtenus, décider s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions qui pourraient jeter un doute important sur la capacité de la Confédération à poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'une incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport de commissaire aux comptes, sur les informations correspondantes dans les états financiers ou, si ces informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les preuves d'audit obtenues jusqu'à la date de notre rapport de commissaire aux comptes. Toutefois, des événements ou conditions futurs peuvent entraîner la cessation de la poursuite des activités d'une entreprise ;
- évaluer la présentation, la structure et le contenu globaux des états financiers, y compris les informations fournies ; et
- évaluer si les états financiers représentent les opérations et faits réels sous-jacents d'une manière qui fournisse une image fidèle.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier planifiés de l'audit et les constatations importantes de l'audit, y compris toute constatation importante dans les contrôles internes que nous identifions au cours de notre audit.

Delft, 28 mai 2021 4you audit

Signé à l'origine par J. Eenhoorn RA

Maerten Trompstraat 25, 2628
RC Delft
Tel. 085 488 19 00
info@4youaccountancy.nl
www.4youaccountancy.nl

Annexe 1 : Membres des commissions permanentes

Commissions permanentes :

	Formation	Réglementation	Recherche
Co-présidentes	Mieke Embo (membre de la SPPC au Congrès de Bali) Melissa Avery Michelle Newton	Karen Guilliland (membre de la SPPC au Congrès de Bali) Sue Bree	Deborah Davis (membre de la SPPC au Congrès de Bali) Jenny McNeill
Contacts avec les membres du conseil d'administration	Rita Xuereb Borg Trude Thommesen	Mary Kirk Emi Nurjasmu Indomo	Jemima Dennis-Antwi Hatsumi Taniguchi
Contacts avec le bureau central de l'ICM	Florence West	Martha Bokosi	Ann Yates
Afrique anglophone	Namukombe Ekong Elizabeth Subah Marion	Lilian Dodzo Everlyne Rotich Sylvia P. Hamata	Dr. Ann Phoya; Malawi
Afrique francophone	Poste vacant	Poste vacant	Amata Gnagna
Amérique du Nord et Caraïbes	Avery Melissa Camacho Carr Katherine Ellis Cathy Nelson Carol Skinner-Rollock Marcia	Kris Robinson	Liz Darling Lisa Kane Low
Amérique latine	Schneck Sondre	Eduardo Lillo Gonzales	Cris Alonso
Méditerranée orientale	Kanaan Iman	Vacante	Vacante

Europe du Nord
Berg Marie
Thommesen Trude
Dalsgard Annette
Marshall Jayne
Pluymaekers Margriet
Way Sue

Europe centrale
Brendel Karin
Castiaux Geneviève
Embo Mieke
Lange Ute
Mivsek Polona Ana

Lisa Welcland
Christine Morin
Marianne Benoit
Truong Cahn

Europe du Sud
Borg Xuereb Rita
Vitor Varela
Fatima Leon

Asie du Sud-Est
Poste vacant
Prof. Dr. Sudha A. Raddi
Kusmayra Ambarwati

Pacifique occidental
Butt Janice
Newton Michelle
McAra-Couper Judith

Karen Guilliland
Sue Bree
Mary Steen
Deborah Davis

Commission du programme scientifique et professionnel (SPPC)

Co-présidentes : Marian van Huis (région Europe, Pays-Bas) et Debra Lewis (région Amérique, Trinidad)

Présidente de l'ESC de l'ICM : Mieke Embo (région Europe, Belgique)

Présidente de la RSC de l'ICM : Deborah Davis (Région du Pacifique occidental, Australie)

Présidente de la Commission permanente sur la réglementation de l'ICM : Karen Guilliland (Région du Pacifique occidental, Nouvelle-Zélande)

Représentante de l'association hôte : Andari Wuri Astuti (région Asie du Sud-Est, Indonésie)

Membre coopté : Atf Gherissi (région Méditerranée orientale, Tunisie)

Directrice générale de l'ICM : Sally Pairman

Personnes de liaison membres du conseil d'administration (non présentes aux réunions en présentiel) : Ingela Wiklund, Rafat Jan (jusqu'en mai 2020)

Commission des finances et de la gestion des ressources (FiRe)

Présidente, trésorier de l'ICM : Ingela Wiklund (janvier à juin), Vitor Varela (juillet à décembre)

Directrice générale de l'ICM : Sally Pairman

Directeur financier de l'ICM : Hans van Dongen

Membres externes : Martin Groez, Sjoerd van der Velde, Jeremy Webb, Robin Willing

Membre coopté au conseil d'administration de l'ICM : Mary Kirk (janvier-juin), Ann Kinnear (juillet-décembre)

**International Confederation of Midwives
La Confédération internationale des sages-femmes
Confederación Interacional de Matronas**

Koninginnegracht 60,
The Hague 2514 AE
The Netherlands

Telephone +31 70 3060 520
Fax +31 70 3555 651

Email info@internationalmidwives.org

www.internationalmidwives.org



**International
Confederation
of Midwives**

Strengthening Midwifery Globally